

## Dans ce numéro

Au cours de la période observée de 36 mois (février 2017-janvier 2020), le prix moyen en première vente de crevettes roses du large était le plus élevé au Portugal (15,30 EUR/kg). Ce prix était 241 % plus élevé qu'en Italie (4,48 EUR/kg), et 44 % plus élevé qu'en Espagne (10,64 EUR/kg). Le prix de vente de la crevette caramote en première vente était de 23,85 EUR/kg en Espagne, soit 56 % de plus qu'en Italie où il était de 15,31 EUR/kg.

Le prix du merlu austral congelé du Chili a atteint 4,51 EUR/kg au cours de la semaine 8 (troisième semaine de février), soit 10 % de plus qu'un an plus tôt. Toutefois, le volume enregistré de 236 tonnes au cours de la même semaine était en baisse de 8 % par rapport à l'année précédente. Au cours des trois dernières années, l'Espagne a affiché les niveaux les plus élevés de consommation de sardine fraîche par les ménages par rapport à la France et au Portugal.

En 2019, l'UE a importé 127.000 tonnes de produits de la pêche et de l'aquaculture de Turquie, dont la majorité était constituée des trois principales espèces d'aquaculture (dorade, bar et truite), suivies par les anchois.

Les captures mondiales de crevettes tropicales (*Penaeus*) se sont élevées à 937.221 tonnes en 2017. Les principales espèces capturées sont la crevette géante tigrée (25 % du total), principalement pêchée par l'Inde, et la crevette charnue (19 %), principalement pêchée par la Chine.

Le 29 avril à 10h30 CEST, EUMOFA a organisé un webinaire : "Applications pratiques de la base de données sur le commerce international des produits de la pêche et de l'aquaculture d'EUMOFA". Le webinaire est gratuit, mais une inscription est nécessaire [ici](#).



Des analyses sur les impacts de la crise liée au Covid-19 sont développées chaque semaine par EUMOFA et peuvent être consultées [ici](#).

## Contenu



### Premières ventes en Europe

Crevette rose du large (Italie, Portugal, Espagne) et crevettes caramotes (Italie, Espagne)



### Importations extra-UE

Prix moyens hebdomadaires des importations de l'UE de produits sélectionnés en provenance de certains pays d'origine



### Consommation

La sardine fraîche en France, au Portugal et en Espagne



### Études de cas

Pêche et aquaculture en Turquie  
Les crevettes tropicales sur le marché européen



### Faits saillants au niveau mondial

Webinaire d'EUMOFA sur les données commerciales, 29 avril 2020 - 10h30



### Contexte macro-économique

Carburant maritime, prix à la consommation et taux de change



Vous trouverez toutes les données, informations et autres à l'adresse suivante : [www.eumofa.eu/fr](http://www.eumofa.eu/fr)

Suivez-nous sur Twitter :

[@EU\\_MARE](#) [#EUMOFA](#)

## 1. Premières ventes en Europe

En **janvier 2020**, 13 États membres de l'UE (EM)<sup>1</sup> et la Norvège ont communiqué des données sur les premières ventes pour 10 groupes de produits<sup>2</sup>. Les données sur les premières ventes sont basées à la fois sur les notes de vente et sur les données recueillies dans les criées.

### 1.1. En janvier 2020

**Augmentations en valeur et en volume** : les premières ventes ont augmenté en Italie. L'augmentation est due à une hausse de l'approvisionnement en palourdes et en crevettes roses du large.

**Diminution en valeur et en volume** : les premières ventes ont diminué au Danemark, en France, en Lettonie, en Pologne, au Portugal, en Espagne, en Suède et au Royaume-Uni. Pour la Suède, la baisse est due à une diminution de l'approvisionnement en sprat et en hareng. Au Portugal, les premières ventes ont diminué en raison d'une réduction de l'approvisionnement en anchois.

Table 1. **JANVIER : PREMIÈRES VENTES DANS LES PAYS DÉCLARANTS**  
(volume en tonnes et valeur en millions d'euros)\*

Pays	Janvier 2018		Janvier 2019		Janvier 2020		Évolution par rapport à Janvier 2019	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Belgique	1.724	5,79	1.466	5,08	1.322	5,74	-10%	13%
Danemark	24.388	29,34	28.383	31,69	16.750	27,73	-41%	-12%
Espagne	24.164	88,19	28.538	102,99	26.148	96,24	-8%	-7%
Estonie	5.818	1,09	6.209	1,09	5.669	1,86	-9%	70%
France	14.569	54,71	15.648	53,02	14.540	51,02	-7%	-4%
Italie*	5.861	22,19	5.149	22,01	6.251	24,86	21%	13%
Lettonie	5.100	0,91	4.757	0,82	3.819	0,70	-20%	-16%
Lituanie	170	0,20	125	0,14	134	0,11	8%	-20%
Norvège	206.341	181,01	257.373	237,02	230.322	247,03	-11%	4%
Pays-Bas	12.162	24,25	11.352	23,32	12.467	22,31	10%	-4%
Pologne	13.843	3,76	9.531	2,45	7.066	1,72	-26%	-30%
Portugal	5.782	13,95	6.564	16,10	3.900	13,40	-41%	-17%
Royaume-Uni	42.715	61,71	40.338	76,01	28.187	53,70	-30%	-29%
Suède	27.540	10,08	24.433	9,14	11.455	5,71	-53%	-38%

Source : EUMOFA (mise à jour 13.03.2020).

Les écarts éventuels dans les variations en % sont dus aux arrondis.

Les volumes sont indiqués en poids net pour les États membres de l'UE et en équivalent poids vif (EEPV) pour la Norvège. Les prix sont indiqués en EUR/kg (hors TVA).

Pour la Norvège, ils sont exprimés en EUR/kg de poids vif.

\*Données partielles : les données de première vente pour l'Italie couvrent 229 ports (environ 50 % du total des débarquements dans le pays).

Les données hebdomadaires les plus récentes sur les premières ventes (**jusqu'à la semaine 16 de 2020**) sont disponibles sur le site web d'EUMOFA, et peuvent être consultées [ici](#).

Les données mensuelles les plus récentes sur les premières ventes **pour février 2020** sont disponibles sur le site web d'EUMOFA, et peuvent être consultées [ici](#).

<sup>1</sup> Le Royaume-Uni a été un État membre de l'UE jusqu'en janvier 2020, ce qui correspond à la période analysée dans ce rapport.

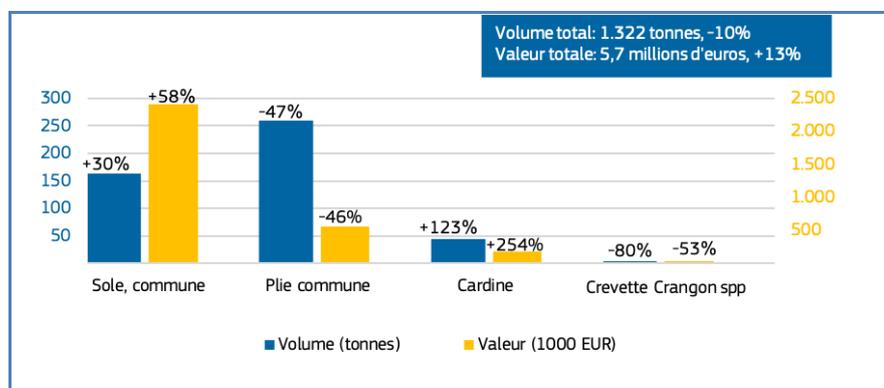
<sup>2</sup> Bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques, céphalopodes, crustacés, poissons plats, poissons d'eau douce, poissons de fond, salmonidés, petits pélagiques, thon et espèces apparentées, et autres poissons marins.

## 1.2. Premières ventes dans certains pays

 En **janvier 2020**, la valeur des premières ventes des principales espèces commerciales en Belgique a augmenté par rapport au même mois en 2019, alors que le volume a diminué. La sole commune et la cardine ont été les principales espèces responsables de l'augmentation de la valeur, et la plie européenne a été l'espèce la plus responsable de la diminution du volume. Parmi ces espèces, le prix moyen de la cardine a augmenté de 59 %, atteignant 3,92 EUR/kg. Le prix moyen des crevettes grises (*Crangon spp.*) a également enregistré une augmentation significative de 134% (8,84 EUR/kg), qui est étroitement liée à une forte diminution de l'offre (-80%).

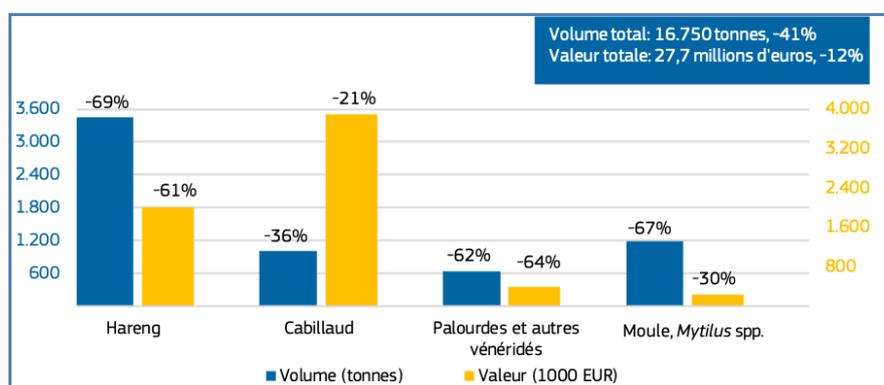
 En **janvier 2020** au **Danemark**, les premières ventes ont diminué de 12 % en valeur et de 41 % en volume par rapport à janvier 2019. Les principales espèces à l'origine de cette tendance à la baisse sont le hareng, la morue, la palourde et la moule (*Mytilus spp.*). Les ventes de hareng ont diminué en raison de la baisse des stocks<sup>3</sup> et des changements de stratégies de pêche qui y sont associés - à savoir que la baisse des ventes de hareng pourrait être due à la réduction du nombre d'échanges de quotas par les pêcheurs danois en début d'année, ce qui ne s'est pas produit cette année, car il n'y a pas eu d'intérêt pour la pêche au hareng (hareng atlanto-scandinave).

Figure 1. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN BELGIQUE, JANVIER 2020**



Les pourcentages indiquent la variation par rapport à l'année précédente.  
Source : EUMOFA (mise à jour 13.03.2020).

Figure 2. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU DANEMARK, JANVIER 2020**

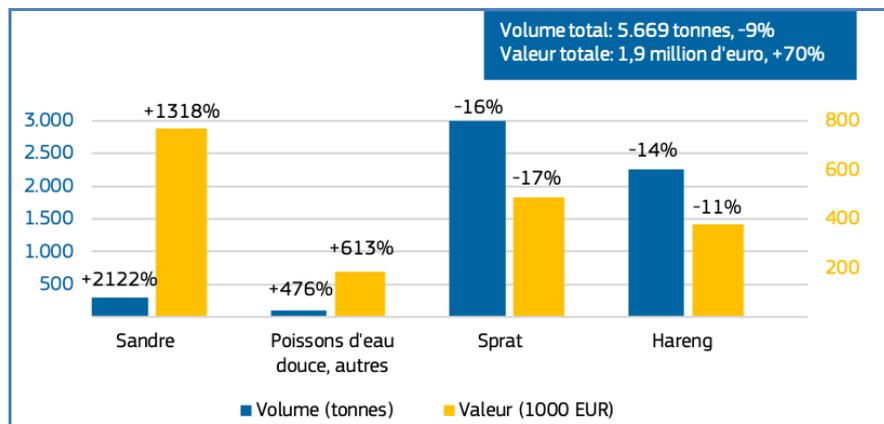


Les pourcentages indiquent la variation par rapport à l'année précédente.  
Source : EUMOFA (mise à jour 13.03.2020).

<sup>3</sup> <http://ices.dk/sites/pub/Publication%20Reports/Advice/2019/2019/her.27.20-24.pdf>

 En **janvier 2020**, les premières ventes des principales espèces commerciales en **Estonie** ont augmenté de 70 % en valeur et ont diminué de 9 % en volume par rapport à janvier 2019. La valeur globale a augmenté en raison des premières ventes élevées de sandre (+281 tonnes et +0.7 million d'euros) et d'autres poissons d'eau douce\*. Le volume a diminué en raison d'une baisse de l'offre de sprat et de hareng. Les températures hivernales relativement chaudes ont entraîné une diminution de la couverture de glace sur l'eau, et la bonne disponibilité des stocks a permis une augmentation significative des premières ventes de sandre.

Figure 3. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ESTONIE, JANVIER 2020**

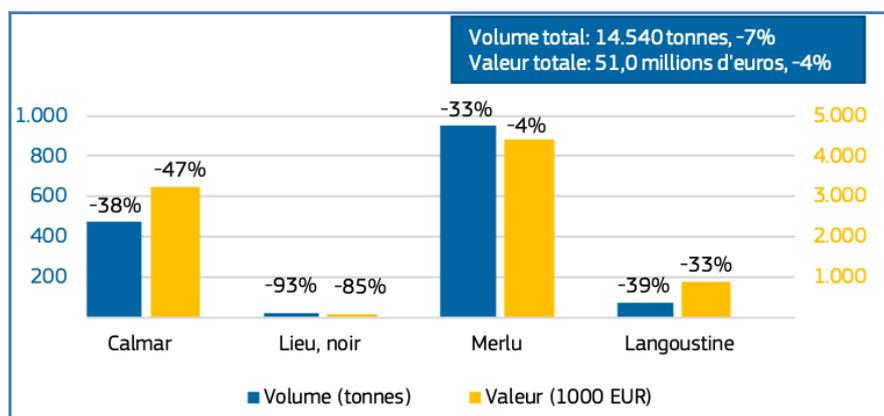


Les pourcentages indiquent la variation par rapport à l'année précédente. Source : EUMOFA (mise à jour 13.03.2020).

\*Agrégation EUMOFA pour les espèces (Métadonnées 2, Annexe 3 : <http://eumofa.eu/supply-balance-and-other-methodologies>).

 En **France**, en **janvier 2020** par rapport à janvier 2019, le calmar, le lieu noir, le merlu et la langoustine figuraient parmi les principales espèces responsables de la diminution globale de la valeur et du volume des premières ventes. Parmi les espèces clés, le merlu, qui est l'espèce dont le volume des premières ventes a le plus diminué, a enregistré la plus forte augmentation du prix moyen (+43%), atteignant 4,62 EUR/kg.

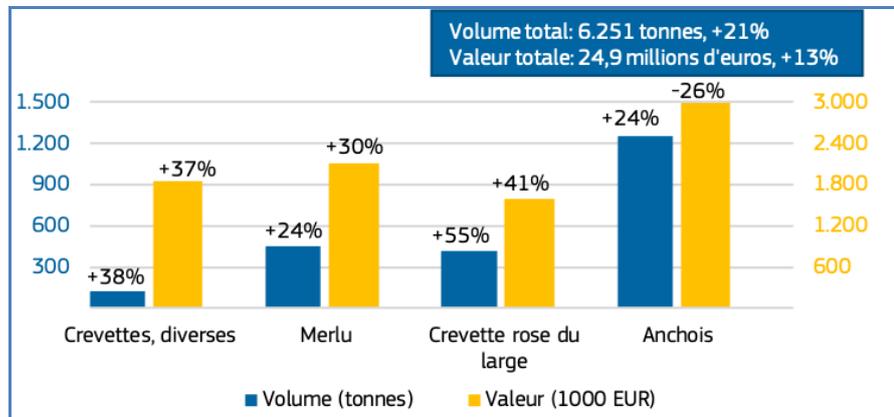
Figure 4. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN FRANCE, JANVIER 2020**



Les pourcentages indiquent la variation par rapport à l'année précédente. Source : EUMOFA (mise à jour 13.03.2020).

 En **Italie**, en **janvier 2020**, les premières ventes ont augmenté en valeur et en volume par rapport à janvier 2019. L'augmentation de la valeur des crevettes diverses\*, du merlu et des crevettes roses du large, ainsi que l'augmentation du volume des anchois ont été parmi les principaux facteurs responsables de ces tendances. L'augmentation du volume des premières ventes d'anchois a été un facteur clé qui a contribué à la baisse moyenne de 41 % de son prix (2,38 EUR/kg).

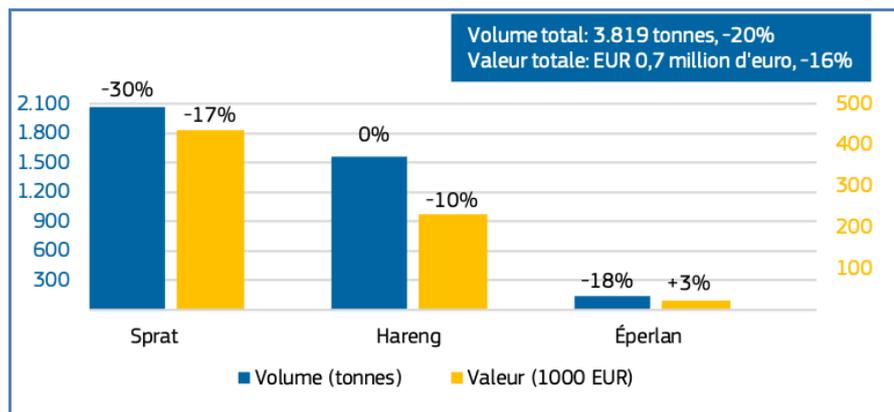
Figure 5. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ITALIE, JANVIER 2020**



Les pourcentages indiquent la variation par rapport à l'année précédente. Source : EUMOFA (mise à jour 13.03.2020).  
\*Agrégation EUMOFA pour les espèces (Métadonnées 2, Annexe 3 : <http://eumofa.eu/supply-balance-and-other-methodologies>).

 En **Lettonie**, en **janvier 2019**, les premières ventes ont diminué de 16 % en valeur et de 20 % en volume par rapport à janvier 2019, principalement en raison de la baisse des premières ventes de sprat, de hareng et d'éperlan. Le prix moyen du sprat a augmenté de 19 % pour atteindre 0,21 EUR/kg, en raison de la réduction de l'offre et de la stabilité de la demande sur le marché. Le prix moyen de l'éperlan a augmenté de 26 %, atteignant 0,16 EUR/kg.

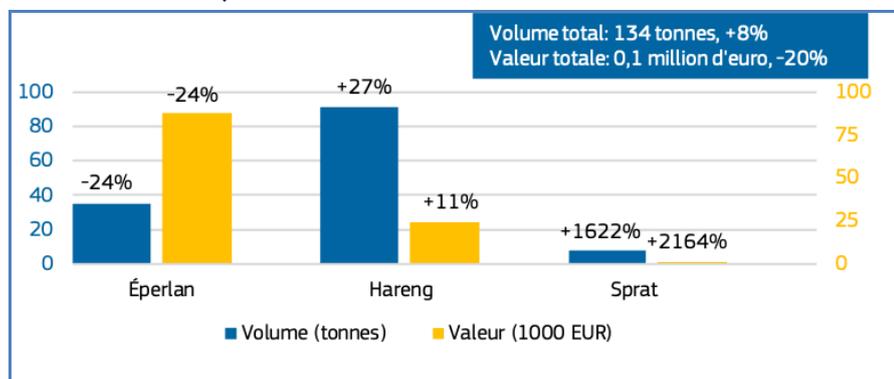
Figure 6. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN LETTONIE, JANVIER 2020**



Les pourcentages indiquent la variation par rapport à l'année précédente. Source : EUMOFA (mise à jour 13.03.2020).

 En **Lituanie**, en **janvier 2020**, les premières ventes ont enregistré une diminution en valeur et une augmentation en volume par rapport à janvier 2019. L'éperlan était l'espèce clé à l'origine de la baisse de la valeur, tandis que le hareng et le sprat étaient responsables de l'augmentation du volume. Parmi ces espèces, le sprat a enregistré la plus forte augmentation moyenne de prix de 31 %, atteignant 0,21 EUR/kg.

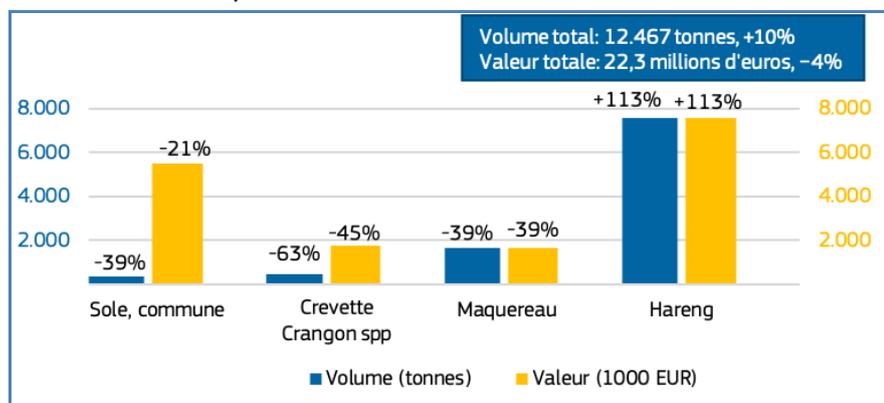
Figure 7. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN LITUANIE, JANVIER 2020**



Les pourcentages indiquent la variation par rapport à l'année précédente. Source : EUMOFA (mise à jour 13.03.2020).

**Aux Pays-Bas** en janvier 2020, la valeur des premières ventes a diminué de 4 % et le volume a augmenté de 10 % par rapport à janvier 2019. La baisse de la valeur est principalement due à la sole commune, aux crevettes grises (*Crangon* spp.) et au maquereau. Le volume des premières ventes a augmenté en raison d'une forte hausse de l'offre de hareng (+4.020 tonnes). La forte augmentation des ventes de harengs est relativement faible en termes absolus, car les captures fluctuent régulièrement. Par exemple, les premières ventes de hareng ont varié entre 3.570 tonnes en janvier 2019 à 48.000-53.000 tonnes en août et septembre au cours des trois dernières années.

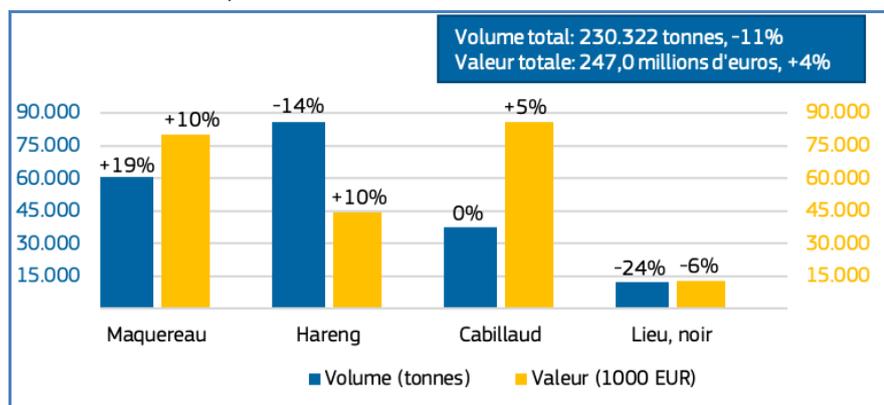
Figure 8. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AUX PAYS-BAS, JANVIER 2020**



Les pourcentages indiquent la variation par rapport à l'année précédente. Source : EUMOFA (mise à jour 13.03.2020).

**En Norvège**, en janvier 2020, par rapport à janvier 2019, la valeur des premières ventes a augmenté, alors que le volume a diminué. Les principales espèces à l'origine de l'augmentation de la valeur étaient le maquereau, le hareng et le cabillaud, tandis que la diminution du volume était le résultat d'une baisse significative de l'offre de hareng. En raison de la réduction de l'offre, le hareng a enregistré une augmentation du prix moyen de 28 %, atteignant 0,52 EUR/kg.

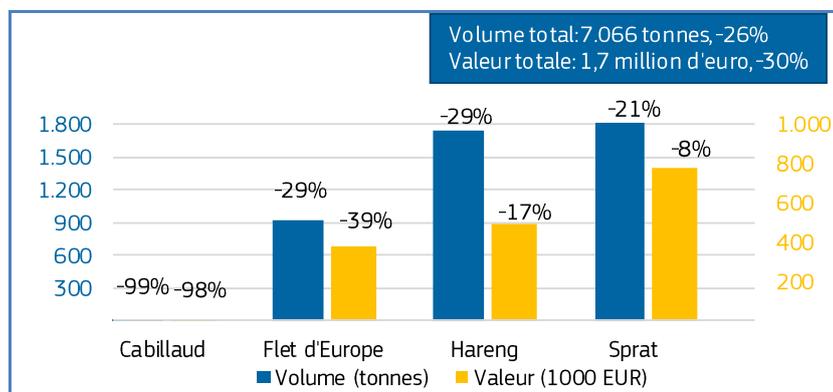
Figure 9. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN NORVÈGE, JANVIER 2020**



Les pourcentages indiquent la variation par rapport à l'année précédente. Les données de volume sont exprimées en équivalent poids vif (EPL). Les prix sont indiqués en EUR/kg de poids vif. Source : EUMOFA (mise à jour 13.03.2020).

 En **Pologne**, en **janvier 2020** par rapport à janvier 2019, la valeur et le volume des premières ventes ont diminué en raison du cabillaud, du flet d'Europe, du hareng et du sprat. La décision du Conseil sur les limites de capture pour 2020 en mer Baltique<sup>4</sup> impose des diminutions pour la plupart des espèces. Les réductions ont été particulièrement importantes pour le cabillaud, avec une diminution de 60 % dans la partie occidentale de la mer Baltique, et la décision d'autoriser les prises accessoires uniquement dans la partie orientale de la Baltique.

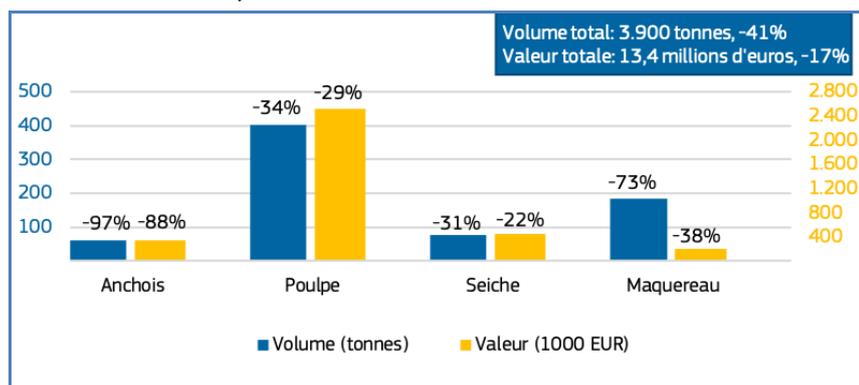
Figure 10. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN POLOGNE, JANVIER 2020**



Les pourcentages indiquent la variation par rapport à l'année précédente.  
Source : EUMOFA (mise à jour 13.03.2020).

 En **janvier 2020** par rapport à janvier 2019, la valeur des premières ventes au **Portugal** a diminué en raison de l'anchois, du poulpe, de la seiche et du maquereau. La forte diminution de l'offre d'anchois a entraîné une augmentation de son prix moyen qui a triplé, atteignant 5,56 EUR/kg. Le maquereau a également enregistré une forte hausse des prix, pour atteindre 1,07 EUR/kg (+134%). Les ventes d'anchois ont fortement diminué en raison des fermetures de la pêche du 6 novembre 2019 au 1er avril 2020 dans la zone CIEM IX (côte du Portugal)<sup>5</sup>.

Figure 11. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU PORTUGAL, JANVIER 2020**



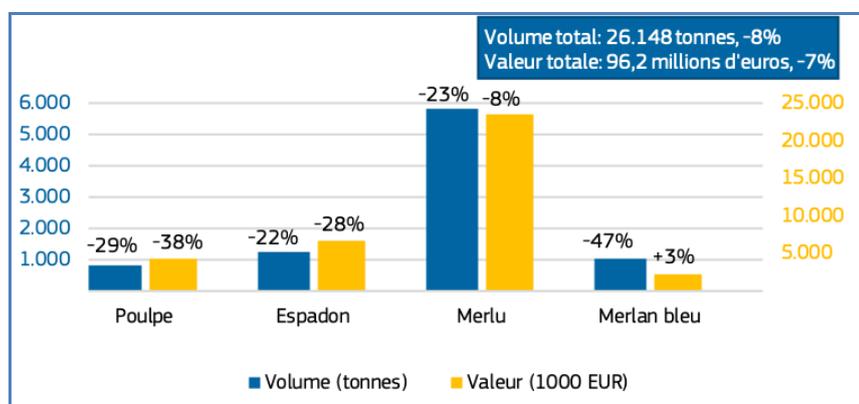
Les pourcentages indiquent la variation par rapport à l'année précédente.  
Source : EUMOFA (mise à jour 13.03.2020).

<sup>4</sup> [https://www.consilium.europa.eu/media/41053/191014-15-baltic-tacs\\_table.pdf](https://www.consilium.europa.eu/media/41053/191014-15-baltic-tacs_table.pdf)

<sup>5</sup> Diário da República no. 211/2019, 1er supplément, série II du 2019-11-04 <https://dre.pt/home/-/dre/125874369/details/maximized>

 En **janvier 2020**, la valeur et le volume des premières ventes en **Espagne** ont diminué par rapport au même mois en 2019, principalement en raison du poulpe, de l'espadon, du merlu et du merlan bleu (uniquement en valeur). Une diminution brutale de l'offre de merlan bleu reflète une augmentation de son prix moyen de 95 % (2,13 EUR/kg).

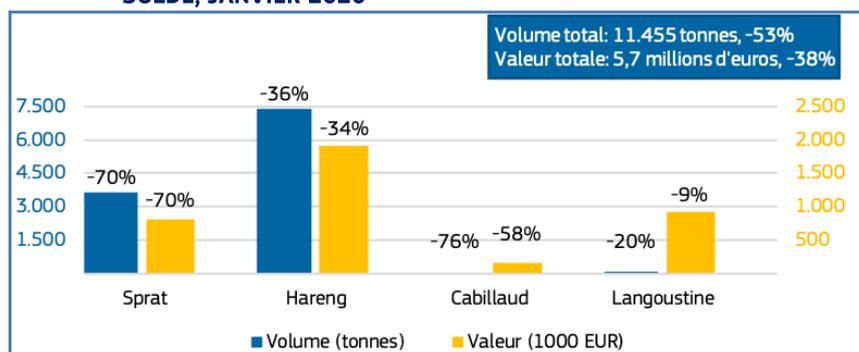
Figure 12. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ESPAGNE, JANVIER 2020**



Les pourcentages indiquent la variation par rapport à l'année précédente.  
Source : EUMOFA (mise à jour 13.03.2020).

 En **janvier 2020** la valeur et le volume des premières ventes en **Suède** ont diminué par rapport à l'année précédente en raison de la baisse des ventes de hareng, de sprat, de cabillaud et de langoustine. La langoustine a enregistré une hausse de 14 % du prix moyen, atteignant 10,21 EUR/kg. Les baisses importantes sont liées aux mauvaises conditions météorologiques et à la réduction du total admissible des captures pour certaines espèces importantes telles que le sprat, le hareng et le cabillaud<sup>6</sup>.

Figure 13. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN SUÈDE, JANVIER 2020**



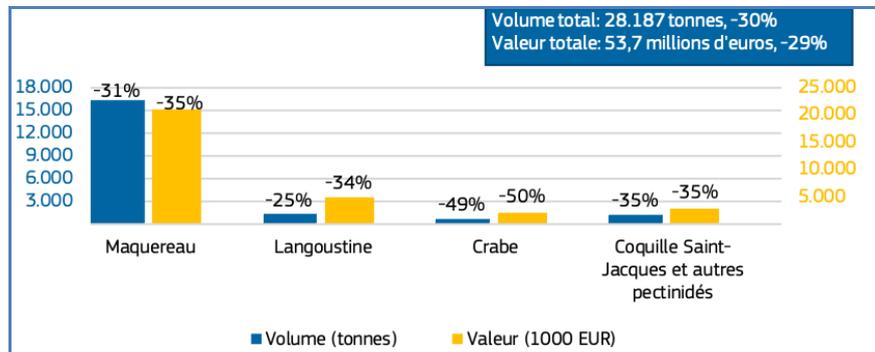
Les pourcentages indiquent la variation par rapport à l'année précédente.  
Source : EUMOFA (mise à jour 13.03.2020).

<sup>6</sup> [https://www.consilium.europa.eu/media/41053/191014-15-baltic-tacs\\_table.pdf](https://www.consilium.europa.eu/media/41053/191014-15-baltic-tacs_table.pdf)



En janvier 2020, la valeur et le volume des premières ventes au Royaume-Uni ont diminué d'environ 30 % par rapport à janvier 2019. Les principales espèces responsables de ces tendances négatives sont le maquereau, la langoustine, le crabe et la coquille Saint-Jacques. Le maquereau, l'espèce responsable de 39 % de la valeur totale des premières ventes et de 58 % du volume total en janvier 2020, a enregistré les plus fortes baisses en valeur (-11,2 millions d'euros) et en volume (-7.245 tonnes).

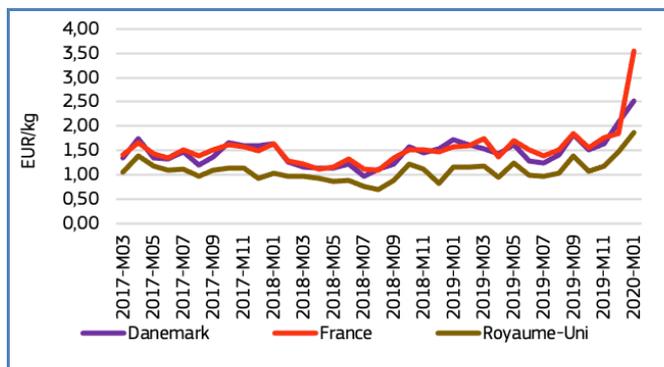
Figure 14. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU ROYAUME-UNI, JANVIER 2020



Les pourcentages indiquent la variation par rapport à l'année précédente. Source : EUMOFA (mise à jour 13.03.2020).

### 1.3. Comparaison des prix en première vente de certaines espèces dans certains pays

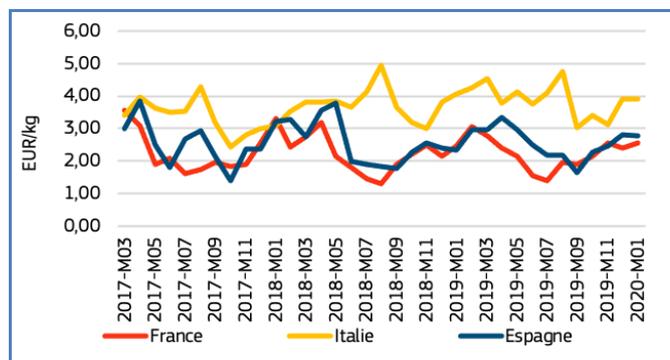
Figure 15. PRIX EN PREMIÈRE VENTE DU LIEU NOIR AU DANEMARK, EN FRANCE ET AU ROYAUME-UNI



Source : EUMOFA (mis à jour le 13.03.2020).

Les premières ventes de lieu noir ont lieu principalement au Danemark, en France et au Royaume-Uni. Les prix moyens en janvier 2020 (données disponibles les plus récentes) ont atteint 2,53 EUR/kg au Danemark (en hausse de 22 % par rapport à décembre 2019, et 47 % de plus qu'en janvier 2019) ; 3,55 EUR/kg en France (en hausse de 91 % par rapport au mois précédent, et 126 % par rapport à l'année précédente) ; la hausse des prix est due à une forte baisse de l'offre (21 tonnes, en baisse de 74 % et 93 % par rapport à décembre 2019 et janvier 2019, respectivement) ; et 1,87 EUR/kg au Royaume-Uni (en hausse de 28 % et 61 % respectivement par rapport à décembre 2019 et janvier 2019). La pêche au lieu noir est saisonnière et connaît des pics différents dans chacun des trois pays. Les prix sont les plus bas au Royaume-Uni et sont comparables au Danemark et en France. Au cours des 36 derniers mois, les prix du lieu noir ont augmenté dans tous les pays, et plus particulièrement en France. Au cours de la même période, l'offre a augmenté au Royaume-Uni et a diminué au Danemark et en France.

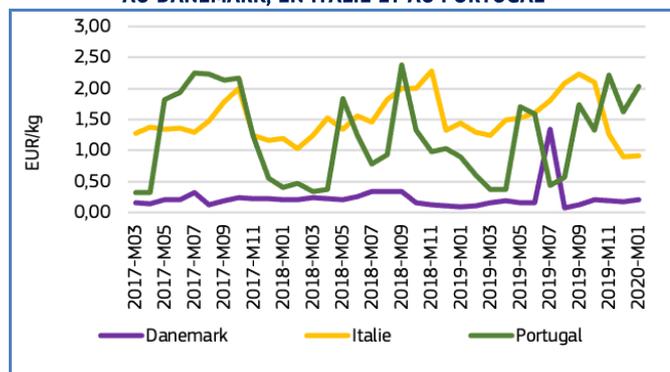
Figure 16. **PRIX EN PREMIÈRE VENTE DE LA VIVE EN FRANCE, EN ITALIE ET EN ESPAGNE**



Source : EUMOFA (mis à jour le 13.03.2020).

Les premières ventes dans l'UE de **vive** ont lieu dans de nombreux pays, dont la **France**, l'**Italie** et l'**Espagne**. En janvier 2020, les prix moyens en première ventes de la vive étaient de 2,55 EUR/kg en France (en hausse de 7 % par rapport au mois précédent, et de 4 % par rapport à l'année précédente) ; 3,90 EUR/kg en Italie (inchangé par rapport au mois précédent, mais en baisse de 4 % par rapport à janvier 2019) ; et 2,77 EUR/kg en Espagne (1 % de moins que le mois précédent, mais 19 % de plus que l'année précédente). Au cours des 36 derniers mois, les prix ont augmenté en Italie et diminué en France et en Espagne. En Italie, ils ont été les plus élevés et ont connu la plus forte fluctuation. Dans le même temps, l'offre a augmenté en Espagne et a diminué en France et en Italie. Le volume des premières ventes est saisonnier, avec des pics entre mai et août dans les trois pays.

Figure 17. **PRIX EN PREMIÈRE VENTE DE LA MOULE MYTILUS SPP. AU DANEMARK, EN ITALIE ET AU PORTUGAL**



Source : EUMOFA (mis à jour le 13.03.2020).

Au cours des 36 derniers mois, les premières ventes de **moûles Mytilus spp** dans l'UE ont eu lieu principalement au **Danemark** (76.771 tonnes) où le genre est représenté par les moules bleues (*M. edulis*), ainsi qu'en **Italie** (1.989 tonnes) et au **Portugal** (886 tonnes) où la moule méditerranéenne (*M. galloprovincialis*) est vendue. En janvier 2020, les prix moyens étaient : 0,20 EUR/kg au Danemark (en hausse de 16 % et 110 % par rapport au mois et à l'année précédents, respectivement) ; 0,91 EUR/kg en Italie (1 % de plus qu'en décembre 2019, mais 37 % de moins qu'en janvier 2019) ; et 2,03 EUR/kg au Portugal (une augmentation de 25 % par rapport au mois précédent et de 125 % par rapport à l'année précédente). Au Danemark, le pic (1,34 EUR/kg) de la semaine 7 de 2019 correspond à un volume vendu de 2 kg. Les prix de première vente sont clairement corrélés à l'offre. Au Danemark, la pêche est souvent suspendue pendant les mois d'été en raison de la prolifération des algues. Les prix ont augmenté au Danemark et en Italie et ont maintenu une tendance stable au Portugal. Les volumes vendus sur les marchés de première vente sont saisonniers, avec des pics entre mars-avril au Danemark et au Portugal, et juin-juillet en Italie.

## 1.4. Groupe de produits du mois : les crustacés<sup>7</sup>

Le groupe de produits (GP) des **crustacés**<sup>8</sup> s'est classé 5<sup>e</sup> en valeur et 6<sup>e</sup> en volume parmi les 10 GP vendus au stade de la première vente en janvier 2020<sup>9</sup>. Les premières ventes de ces espèces ont atteint 33,8 millions d'euros et 5.542 tonnes, soit une baisse de 15 % en valeur et de 25 % en volume par rapport à janvier 2019. Au cours des 36 derniers mois, la valeur la plus élevée des premières ventes de crustacés a été enregistrée en août 2017, avec 92,1 millions d'euros.

<sup>7</sup> Dans la suite du texte, le terme "bivalve" englobe les mollusques bivalves et autres, ainsi que les invertébrés aquatiques.

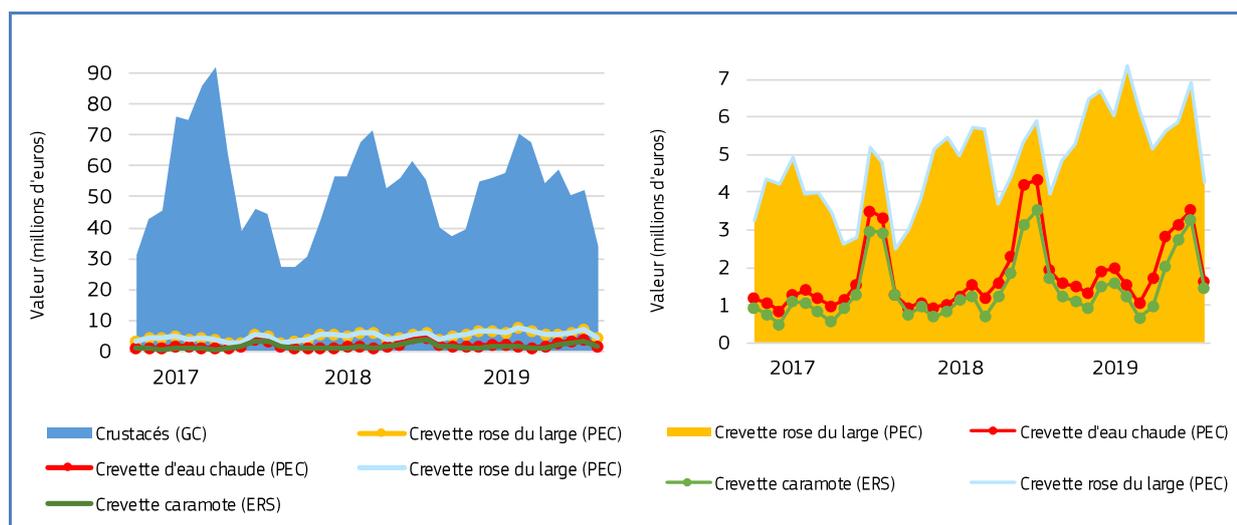
<sup>8</sup> Annexe 3 : <http://eumofa.eu/supply-balance-and-other-methodologies>

<sup>9</sup> Le tableau 1.2 de l'annexe contient des données supplémentaires sur les groupes de produits.

Le groupe de produits des crustacés comprend 12 des principales espèces commerciales (MCS) : crabe, écrevisse d'eau douce, homard *Homarus* spp., langoustine, langoustes, crevette *Crangon* spp., crevettes d'eau froide, crevette rose du large, crevettes diverses, crevettes d'eau chaude, squille et autres crustacés<sup>10</sup>.

Au niveau du système d'enregistrement et de déclaration électronique (ERS), les crevettes roses du large (4 %) et les crevettes caramotes (13 %) représentaient ensemble 17 % de la valeur totale déclarée des premières ventes de ce groupe de produits en janvier 2020.

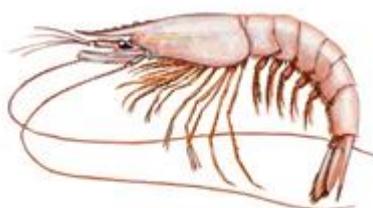
Figure 18. **COMPARAISON DES VALEURS DE PREMIÈRES VENTES AU NIVEAU DES GP, DES PEC ET ERS POUR LES PAYS DECLARANTS\* (FÉVRIER 2017-JANVIER 2020)**



\*La Norvège est exclue des analyses.

Source : EUMOFA (mis à jour le 13.03.2020).

## 1.5. Zoom sur la crevette rose du large



La crevette rose du large (*Parapenaeus longirostris*) est un crustacé qui appartient à la famille des Pénéides. Elle vit au-dessus des fonds sableux et vaseux à des profondeurs de 70 à 400 m. Cette espèce a une large répartition géographique : on la trouve en mer Méditerranée et dans l'océan Atlantique, du nord de l'Espagne au sud de l'Angola<sup>11</sup>. L'espèce se nourrit de petits poissons, de céphalopodes et de crustacés. Elle atteint sa maturité au bout d'un an et peut vivre jusqu'à 3-4 ans. Elle peut atteindre une longueur totale de 16 cm (mâles) et 19 cm (femelles).

La pêche à la crevette rose du large se pratique dans de nombreuses zones de la Méditerranée, mais la majorité provient du détroit de Sicile<sup>12</sup>. *P. longirostris* est principalement exploitée par des chalutiers de fond qui opèrent toute l'année sur la partie extérieure du plateau continental et sur le talus supérieur de la Méditerranée centrale et méridionale<sup>13</sup>.

La recommandation de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) concernant la mise en œuvre d'un plan de gestion pluriannuel pour les pêcheries ciblant la crevette rose du large et le merlu européen a été adoptée pour assurer la conservation de l'espèce<sup>14</sup>. La pêche est saisonnière, avec des pics en hiver (janvier-décembre) et au printemps (avril-mai) lorsque l'espèce est la plus abondante. La taille minimale de débarquement pour l'espèce est de

<sup>10</sup> Agrégation EUMOFA pour les espèces (Metadata 2, Annexe 3 : <http://eumofa.eu/supply-balance-and-other-methodologies>).

<sup>11</sup> <http://www.fao.org/fishery/species/2598/en>

<sup>12</sup> EUROFISH Magazine 2/2016, [https://issuu.com/eurofish/docs/eurofish\\_magazine\\_2\\_2016/42](https://issuu.com/eurofish/docs/eurofish_magazine_2_2016/42)

<sup>13</sup> [https://gfcmsitestorage.blob.core.windows.net/documents/SAC/SAF/DemersalSpecies/2014/DPS\\_GSA\\_12-16\\_2014\\_ITA\\_MLT\\_TUN.pdf](https://gfcmsitestorage.blob.core.windows.net/documents/SAC/SAF/DemersalSpecies/2014/DPS_GSA_12-16_2014_ITA_MLT_TUN.pdf)

<sup>14</sup> <http://www.fao.org/gfcm/decisions/en/>

22 mm (longueur de la carapace)<sup>15</sup>. Les crevettes roses du large ont une valeur nutritionnelle et une teneur en protéines élevées et sont très prisées sur le marché<sup>16</sup>.

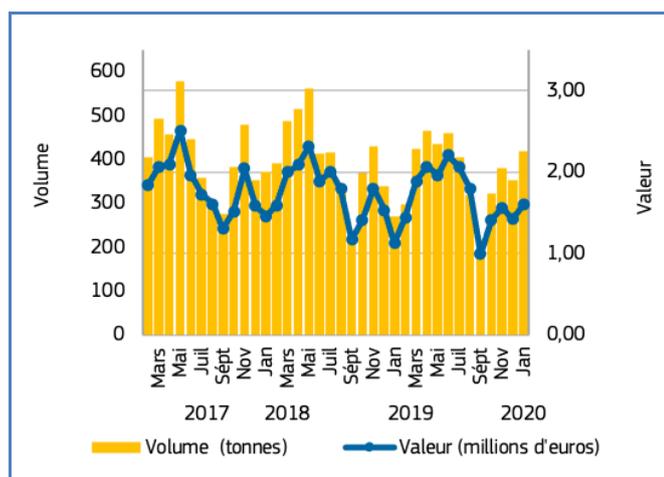
## Pays sélectionnés

En **Italie**, en janvier 2020, les premières ventes de crevettes roses du large ont augmenté de 41 % en valeur et de 55 % en volume par rapport à janvier 2019. Par rapport à janvier 2018, la valeur des premières ventes a augmenté de 9 % en valeur, alors que le volume a connu une hausse de 13 %.

Parmi les crustacés vendus au stade de la première vente en janvier 2020, les crevettes roses du large représentaient 24 % de la valeur totale des premières ventes et 44 % du volume.

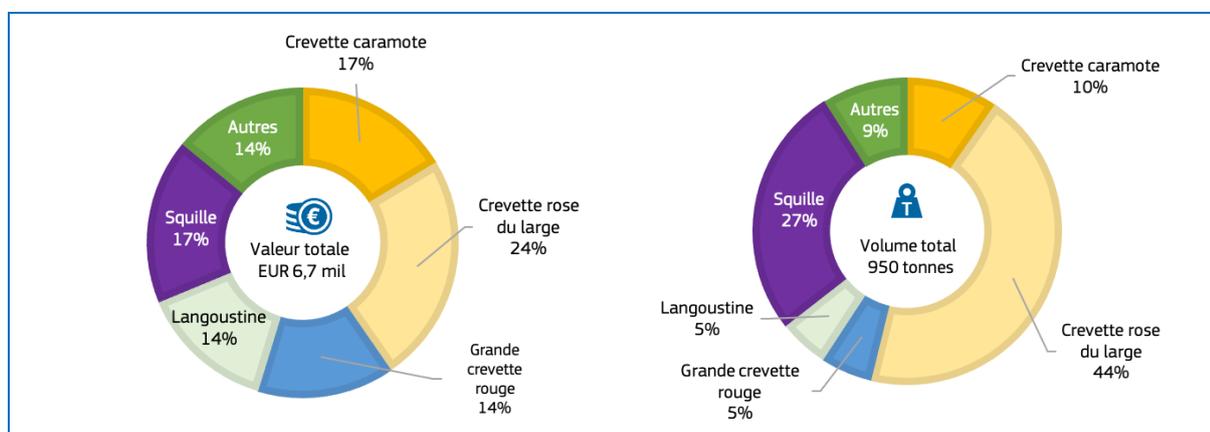
Les ports méditerranéens de Mazara del Vallo, Sciacca et Porto Santo Stefano sont ceux dont la valeur à la première vente est la plus élevée en janvier 2020.

Figure 19. **CREVETTES ROSES DU LARGE : PREMIÈRES VENTES EN ITALIE**



Source : EUMOFA (mis à jour le 13.03.2020).

Figure 20. **PREMIÈRES VENTES : COMPARAISON DES CRUSTACÉS (ERS) EN ITALIE, VALEUR ET VOLUME, JANVIER 2020**



Source : EUMOFA (mis à jour le 13.03.2020).

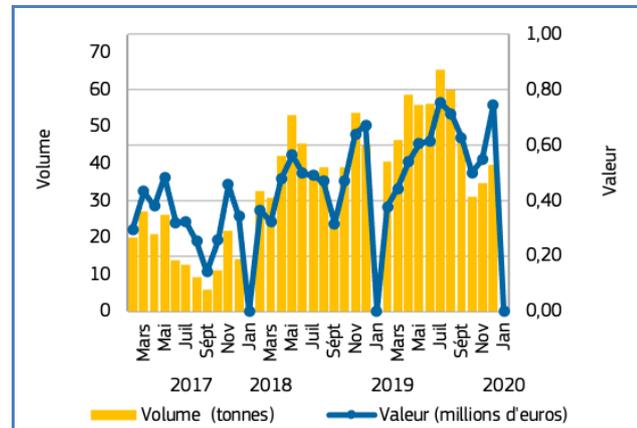
<sup>15</sup>Règlement (CE) No 850/98 du Conseil <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:01998R0850-20150601&id=1463153613173&rom=EN>

<sup>16</sup> <http://www.faoadriamed.org/html/Species/ParapenaeusLongirostris.html>

Au cours des trois dernières années au **Portugal**, janvier a toujours été le mois où les premières ventes de crevettes roses du large ont été les plus faibles. L'absence d'activité de pêche de 25 chalutiers de fond à panneaux en est probablement responsable<sup>17</sup>. Parmi les crustacés vendus en janvier 2020, les crevettes roses du large ne représentaient que 0,2 % de la valeur totale des premières ventes et 0,1 % du volume total des premières ventes. Le pouce-pied était l'espèce la plus importante en valeur, représentant 39 % de la valeur des premières ventes, tandis que le crabe vert, avec 63 % du volume total, était l'espèce dont les premières ventes étaient les plus importantes.

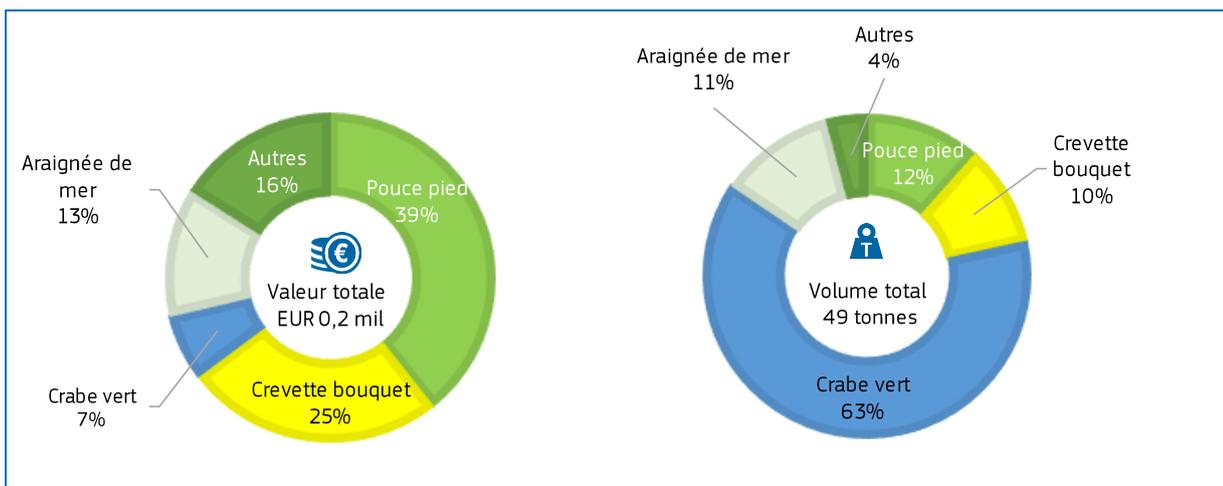
Le port d'Olhão, sur la côte atlantique du Portugal, a été responsable de toutes les premières ventes de crevettes roses de haute mer en janvier 2020. En 2019, le port de Vila Real de Santo Antonio était responsable de la majorité des premières ventes.

Figure 21. **CREVETTES ROSES DU LARGE : PREMIÈRES VENTES AU PORTUGAL**



Source : EUMOFA (mis à jour le 13.03.2020).

Figure 22. **PREMIÈRES VENTES : COMPARAISON DES CRUSTACÉS (ERS) AU PORTUGAL, VALEUR ET VOLUME, JANVIER 2020**



Source : EUMOFA (mis à jour le 13.03.2020).

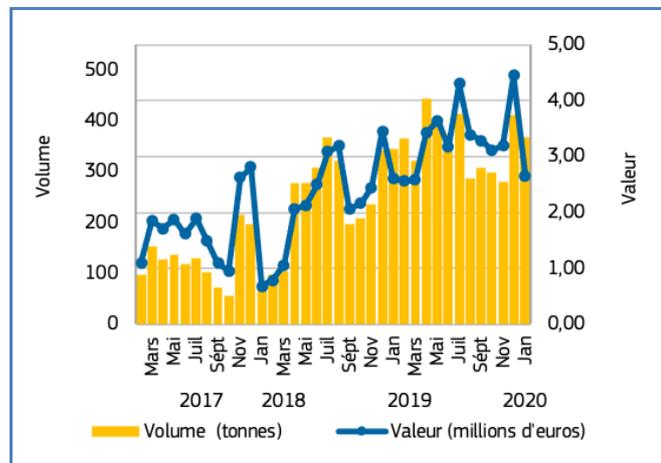
<sup>17</sup> [https://www.ices.dk/sites/pub/Publication%20Reports/Advice/2019/2019/FisheriesOverviews\\_BoBlberian\\_2019.pdf](https://www.ices.dk/sites/pub/Publication%20Reports/Advice/2019/2019/FisheriesOverviews_BoBlberian_2019.pdf)

En **Espagne**, en janvier 2020, les premières ventes de crevettes roses du large ont légèrement augmenté, de 2 % en valeur et de 7 % en volume par rapport à la même période en 2019. Par rapport à janvier 2018, la valeur des premières ventes a augmenté de 290% en valeur, tandis que le volume a enregistré une hausse de 432%.

Parmi les crustacés vendus au stade de la première vente en janvier 2020, les crevettes roses du large représentaient 30 % de la valeur et 40 % du volume. Les crevettes roses du large sont principalement capturées par la flotte espagnole de chalutiers de fond, comme captures accessoires avec d'autres espèces de crevettes comme les crevettes bleues et rouges.

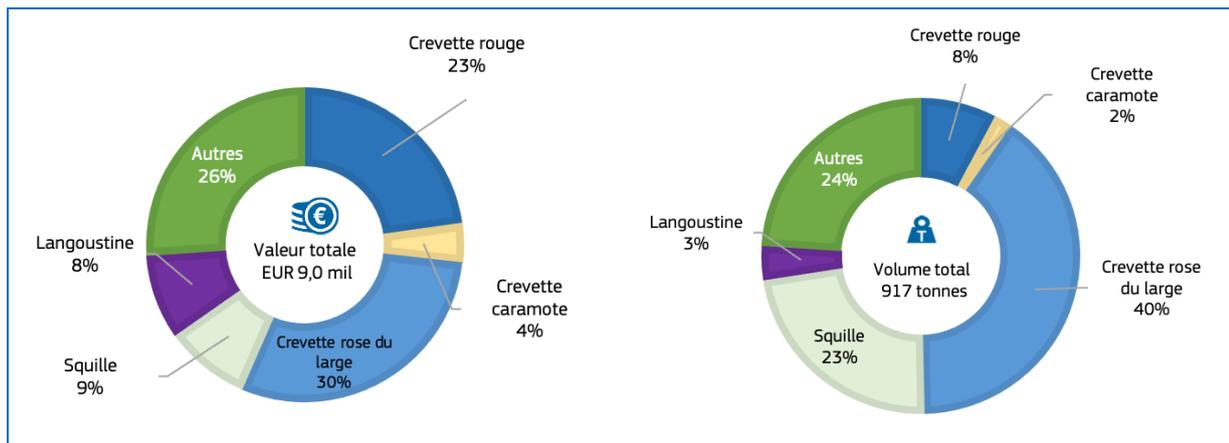
Les ports d'Ayamonte, Isla Cristina, Sanlúcar De Barrameda et Huelva ont enregistré 50 % du total valeur à la première vente en janvier 2020.

Figure 23. **CREVETTE ROSE DU LARGE : PREMIÈRES VENTES EN ESPAGNE**



Source : EUMOFA (mis à jour le 13.03.2020).

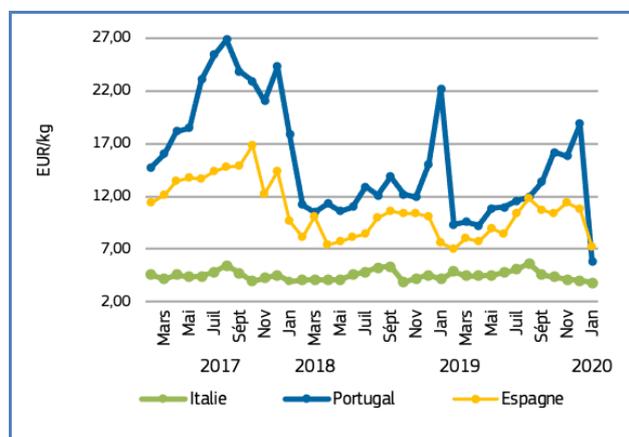
Figure 24. **PREMIÈRES VENTES : COMPARAISON DES CRUSTACÉS (ERS) EN ESPAGNE, VALEUR ET VOLUME, JANVIER 2020**



Source : EUMOFA (mis à jour le 13.03.2020).

## Tendance des prix

Figure 25. **CREVETTES ROSES DU LARGE : PRIX EN PREMIÈRES VENTES DANS LES PAYS SÉLECTIONNÉS**



Source : EUMOFA (mis à jour le 13.03.2020).

Au cours de la période observée de 36 mois (février 2017-janvier 2020), le prix en première vente des crevettes roses du large était le plus élevé au Portugal (15,30 EUR/kg), soit 241 % de plus qu'en Italie (4,48 EUR/kg) et 44 % de plus qu'en Espagne (10,64 EUR/kg). Les fluctuations de prix observées sont étroitement liées à l'évolution des volumes vendus.

En **Italie**, en janvier 2020, le prix moyen en première vente des crevettes roses du large (3,81 EUR/kg) a diminué de 9 % par rapport à janvier 2019 et de 3 % par rapport à janvier 2018. Au cours des dernières années, le prix moyen de la crevette rose du large en Italie a augmenté de 9 % par rapport à janvier 2019 et de 3 % par rapport à janvier 2018. Au cours des derniers 36 mois, le prix le plus bas a été enregistré en janvier 2020 (à 3,81 EUR/kg pour 420 tonnes). Le prix le plus élevé (5,64 EUR/kg pour 319 tonnes) a été enregistré en août 2019. De mars à mai, l'offre était à son plus haut niveau, tandis que pendant la période août-septembre, la pêche a progressivement diminué en termes de volume de première vente.

Au **Portugal**, en janvier 2020, le prix moyen des crevettes roses du large était de 5,83 EUR/kg, soit une baisse de 74 % par rapport à janvier 2019 et de 67 % par rapport au prix de janvier 2018. Les fortes fluctuations de prix en janvier étaient dues à un très faible volume, qui résulte de la saisonnalité de la pêche. Le deuxième prix le plus bas pour un volume plus représentatif a été enregistré en avril 2019, à 9,24 EUR/kg pour 59 tonnes. Les prix ont atteint un sommet en août 2017, lorsque 9 tonnes ont été vendues au prix moyen de 26,82 EUR/kg.

En **Espagne**, en janvier 2020, la moyenne prix de première vente des crevettes roses du large (7,21 EUR/kg) a baissé de 5 % par rapport à janvier 2019, soit environ 25 % de moins qu'en janvier 2018. Le prix le plus bas de la période observée a été enregistré en février 2019, à 7,00 EUR/kg pour 366 tonnes. Le prix le plus élevé (16,83 EUR/kg pour 57 tonnes) a été observé en octobre 2017.

### 1.6. Focus sur la crevette caramote



La crevette caramote (*Melicertus kerathurus*) est un crustacé qui appartient à la famille des Penaeidae. Sa répartition géographique est très étendue, allant du bassin méditerranéen à l'Atlantique, les plus grandes concentrations se trouvant dans le golfe de Gabès. La crevette caramote est une espèce démersale vivant dans les zones côtières ou dans les eaux saumâtres sur des fonds de sable ou de vase sableuse. On la trouve généralement à des profondeurs comprises

entre 5 et 40 m et sa longueur totale peut dépasser 22 cm. Elle se nourrit principalement de mollusques et de crustacés, et sa saison de frai commence de juin à juillet et dure jusqu'à fin septembre. L'espèce vit environ trois ans. Les crevettes caramotes

sont principalement pêchées par les petits pêcheurs côtiers au moyen de trémails, et au chalut à crevettes (chalutiers mexicains modifiés). Elle est exploitée dans le cadre d'une pêche côtière le long de toutes les côtes méditerranéennes et peut être pêchée toute l'année, mais les prises sont les plus importantes au printemps et en été et, dans une moindre mesure, en automne<sup>18</sup>. La Grèce et la Tunisie ont été les principaux pays méditerranéens à débarquer commercialement *M. kerathurus* ces dernières années<sup>19</sup>.

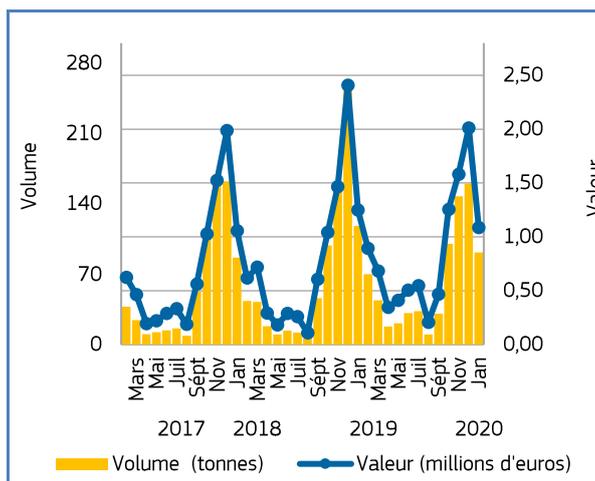
## Pays sélectionnés

En **Italie**, en janvier 2020, les premières ventes de crevettes caramotes ont diminué de 13 % en valeur et de 23 % en volume, par rapport à la même période en 2019. Par rapport à janvier 2018, la valeur des premières ventes a augmenté de 3 % en valeur et de 6 % en volume.

Parmi les crustacés vendus en janvier 2020, la crevette caramote représentait 17 % de la valeur totale des premières ventes et 10 % du volume (voir la figure 20 ci-dessus).

Rimini, Manfredonia et Termoli, en Méditerranée, sont les ports de pêche ayant la plus forte valeur à la première vente en janvier 2020.

Figure 26. **CREVETTE CARAMOTE : PREMIÈRES VENTES EN ITALIE**



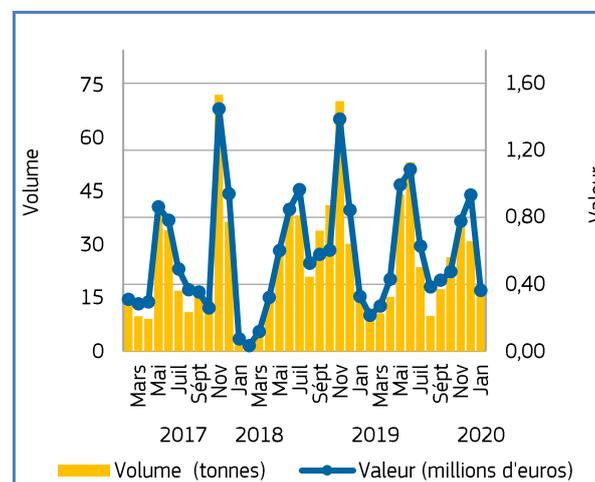
Source : EUMOFA (mis à jour le 13.03.2020).

En **Espagne**, en janvier 2020, les premières ventes de crevettes caramotes ont augmenté de 11 % en valeur et de 10 % en volume par rapport à janvier 2019. Par rapport à la même période en 2018, les premières ventes ont presque quadruplé en valeur et en volume. Les premières ventes fluctuent tout au long de l'année car l'espèce n'est pas capturée dans le cadre d'une pêche ciblée.

Parmi les crustacés vendus en janvier 2020, la crevette caramote représentait 4 % de la valeur totale des premières ventes et 2 % du volume (voir la figure 24 ci-dessus).

Sanlúcar De Barrameda, San Carlos de la Rápita et Peñíscola ont été les ports de pêche qui ont connu la plus forte activité de première vente en janvier 2020.

Figure 27. **CREVETTE CARAMOTE : PREMIÈRES VENTES EN ESPAGNE**



Source : EUMOFA (mis à jour le 13.03.2020).

<sup>18</sup> <http://www.faomedmed.org/html/species/Melicertus%20Penaeus%20kerathurus.html>

<sup>19</sup> Kosmas Kevrekidis ; Maria Thessalou-Legaki (2011). "Dynamique des populations de *Melicertus kerathurus* (Decapoda : Penaeidae) dans le golfe de Thermaïkos (mer N. Égée) résumé". Recherche sur la pêche. 107 : 47-58. doi:10.1016/j.fishres.2010.10.006.

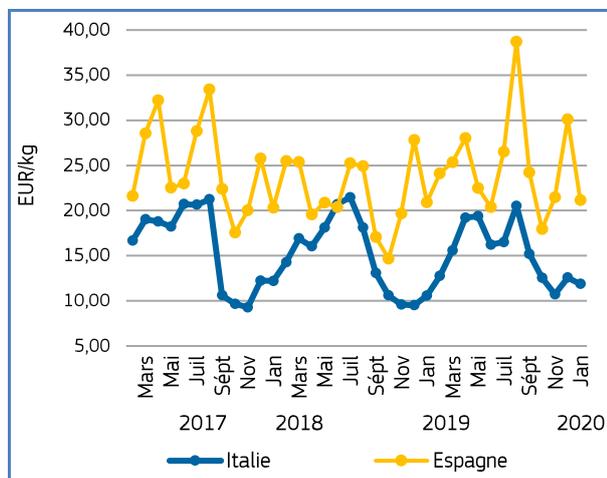
## Tendances des prix

Parmi les deux pays étudiés entre février 2017 et janvier 2020, le prix moyen le plus élevé de la crevette caramote a été enregistré en Espagne (23,85 EUR/kg), soit 56 % de plus qu'en Italie (15,31 EUR/kg).

En **Italie**, en janvier 2020, le prix moyen de la crevette caramote était de 11,87 EUR/kg, soit une augmentation de 12 % par rapport à janvier 2019, mais une diminution de 3 % par rapport à janvier 2018. Le prix le plus bas a été enregistré en novembre 2017 à 9,26 EUR/kg pour 165 tonnes et le mois de décembre a vu l'offre la plus élevée, de 254 tonnes de crevettes caramotes pour 9,49 EUR/kg. Le prix le plus élevé a été observé en juillet 2018, à 21,47 EUR/kg pour 12 tonnes, ce qui a coïncidé avec des niveaux de demande élevés.

En **Espagne**, le prix moyen de la crevette caramote en janvier 2020 était de 21,16 EUR/kg, légèrement plus élevé (+1%) qu'en janvier 2019, et de 4% de plus que le prix de janvier 2018. Au cours des 36 derniers mois, le prix en première vente a été le plus bas en octobre 2018, lorsque 41 tonnes de crevettes caramotes ont été vendues à 14,66 EUR/kg. Le prix le plus élevé a été observé en août 2019, à 38,71 EUR/kg pour 10 tonnes, alors que l'offre a été dépassée par la demande en raison de l'augmentation saisonnière du tourisme dans le pays. Le prix fluctue tout au long de l'année en fonction de l'offre et est généralement le plus élevé en été et le plus bas en hiver.

Figure 28. **CREVETTE CARAMOTE : PRIX EN PREMIÈRE VENTE DANS LES PAYS SÉLECTIONNÉS**



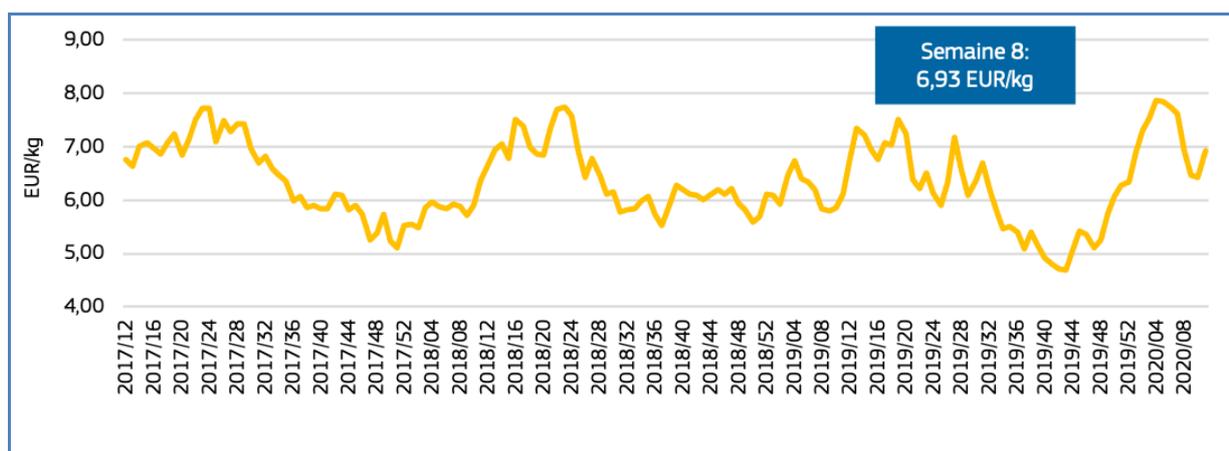
Source : EUMOFA (mis à jour le 13.03.2020).

## 2. Importations extra-UE

Chaque mois, les prix hebdomadaires des importations extra-UE (valeurs moyennes par semaine, en euros par kg) sont examinés pour neuf espèces. Chaque mois, les trois espèces les plus importantes en valeur et en volume sont examinées : le saumon atlantique entier frais de Norvège, les filets de lieu d'Alaska congelés de Chine et les crevettes tropicales congelées (genre *Penaeus*) d'Équateur. Les six autres espèces changent chaque mois : trois d'entre elles appartiennent au groupe de produits du mois (dans ce numéro, les crustacés). Ce mois-ci, les espèces présentées sont les crevettes préparées ou en conserve du Canada, le homard congelé du Canada et les crevettes d'eau froide congelées du Groenland. Les trois autres espèces sont choisies au hasard et, ce mois-ci, comprennent les filets de thon albacore préparés ou conservés en Équateur, le merlu austral congelé du Chili, et les vénéus rayées et autres espèces de la famille des vénérédés du Chili.

Le prix hebdomadaire du **saumon atlantique frais et entier** (*Salmo salar*, code NC 03021400) importé de **Norvège** a atteint 6,93 EUR/kg pendant la **semaine 8** (à partir du 17 janvier). Ce prix a légèrement augmenté (+1%) par rapport à la moyenne des quatre semaines précédentes (6,86 EUR/kg) et de 13% par rapport à l'année précédente (6,11 EUR/kg). Le prix était supérieur de 8 % à celui de la semaine précédente (semaine 7), ce qui correspond à une baisse de 20 % en volume. Les importations de la semaine 8 se sont élevées à 10.065 tonnes, soit 13 % de moins que la moyenne des quatre semaines précédentes, et une baisse de 17 % par rapport à l'année précédente. Au cours des trois dernières années, le prix a affiché une tendance à la baisse, tandis que le volume a augmenté.

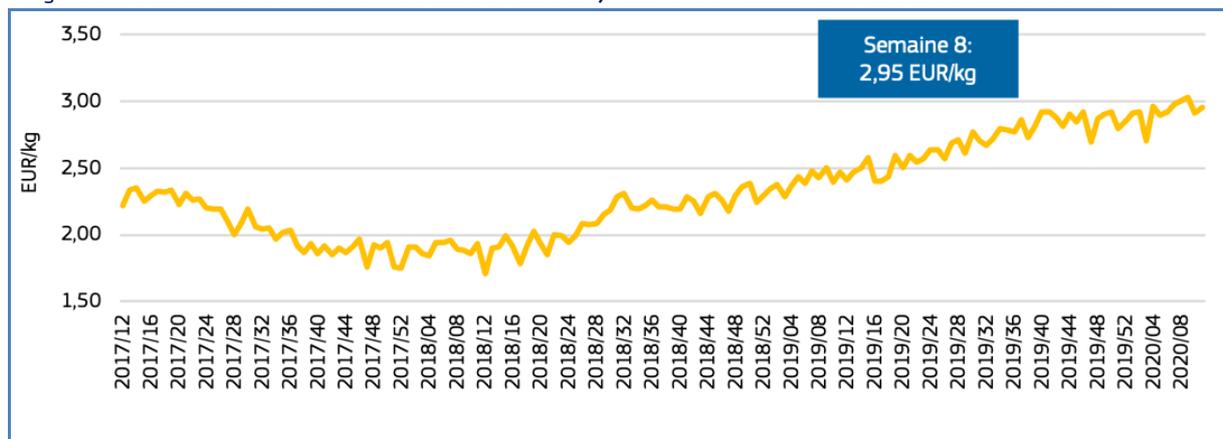
Figure 29. **PRIX À L'IMPORTATION DU SAUMON ATLANTIQUE, FRAIS ET ENTIER EN PROVENANCE DE NORVÈGE**



Source : Commission européenne (mise à jour 13.03.2020).

Pour les **filets congelés de lieu d'Alaska** (*Theragra chalcogramma*, code NC 03047500) importés de **Chine**, le prix de la **semaine 8** était de 2,95 EUR/kg, soit 1 % de moins que la moyenne des quatre semaines précédentes (2,98 EUR/kg) et 20 % de plus que la même semaine en 2019 (2,47 EUR/kg). Le prix était légèrement supérieur (+1%) à celui de la semaine précédente (semaine 7), qui avait enregistré une augmentation de 11% en volume. Le volume s'est élevé à 2.715 tonnes, ce qui représente une augmentation de 5% par rapport à la moyenne des quatre semaines précédentes, et une baisse substantielle par rapport à la même semaine en 2019 (-31%). Tant le prix que le volume du lieu d'Alaska ont affiché une tendance à la hausse au cours de l'année dernière.

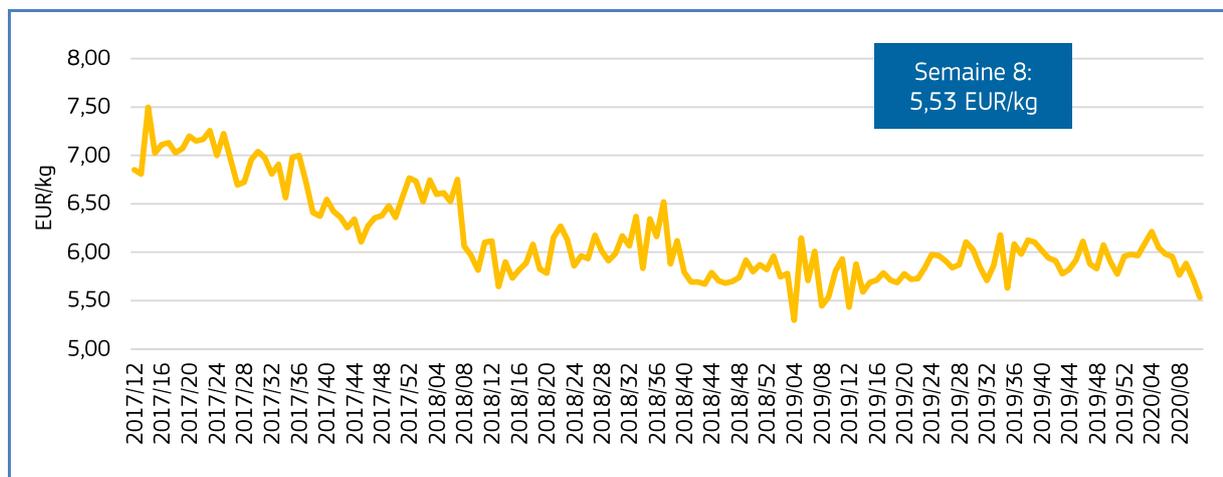
Figure 30. PRIX À L'IMPORTATION DU LIEU D'ALASKA, FILETS SURGÉLÉS EN PROVENANCE DE CHINE



Source : Commission européenne (mise à jour 13.03.2020).

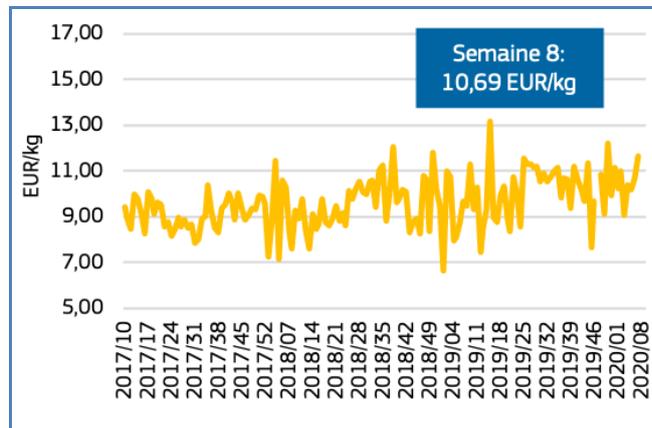
Le prix des **crevettes tropicales congelées** (genre *Penaeus*, code NC 03061792) en provenance d'**Équateur** était de 5,53 EUR/kg pour la **semaine 8** : 5% de moins que la moyenne des quatre semaines précédentes (5,83 EUR/kg), et 7% de moins que la même semaine en 2019 (5,93 EUR/kg). Le prix a baissé de 3 % par rapport à la semaine précédente (semaine 7), ce qui correspond à une augmentation de 3 % en volume. Le volume de la semaine 8 (1.968 tonnes) a représenté une augmentation significative par rapport à la moyenne des quatre semaines précédentes et à la même semaine en 2019 (+45 % et +78 %, respectivement). Ce produit a connu de fortes fluctuations de l'offre. Au cours des trois dernières années, le prix a affiché une tendance générale à la baisse.

Figure 31. PRIX À L'IMPORTATION DES CREVETTES TROPICALES CONGELÉES D'ÉQUATEUR



Source : Commission européenne (mise à jour 13.03.2020).

Figure 32. **PRIX A L'IMPORTATION DE CREVETTES PREPAREES OU EN CONSERVE DU CANADA**

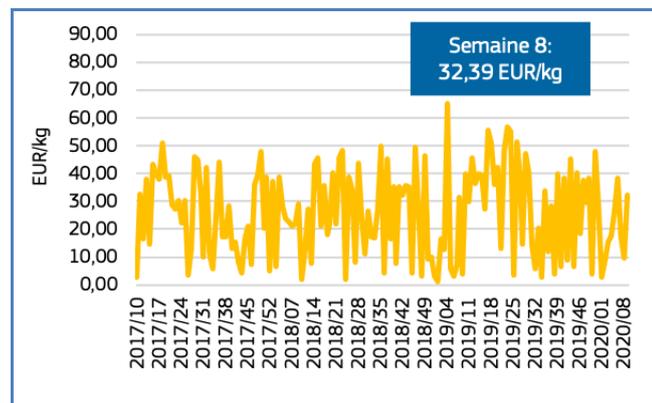


Source : Commission européenne (mise à jour 13.03.2020).

Le prix des **crevettes préparées ou en conserve** (code NC 16052190) importées du **Canada** était de 10,69 EUR/kg à la **semaine 8**. Ce prix est resté inchangé par rapport à la semaine précédente (semaines 3 à 6) en moyenne (10,71 EUR/kg), et 5% de moins que la même semaine en 2019 (11,29 EUR/kg). Le volume enregistré au cours de la semaine 8 (33 tonnes) était sensiblement inférieur à la moyenne des quatre semaines précédentes (semaines 3 à 6), et à la même semaine en 2019 (44 tonnes, -25% et 99 tonnes, -66%, respectivement). Les prix ont fluctué entre 6,61 et 13,14 EUR/kg, mais ont globalement augmenté au cours de la période observée, tandis que le volume a diminué. Toutefois, l'offre et le prix ne sont pas directement corrélés. La flambée des prix (13,14 EUR/kg à la 14e semaine de 2019) correspond à une augmentation de l'offre, tandis que le prix le plus bas correspond à une diminution du volume importé. Le Royaume-Uni et le Danemark ont été les plus gros importateurs.

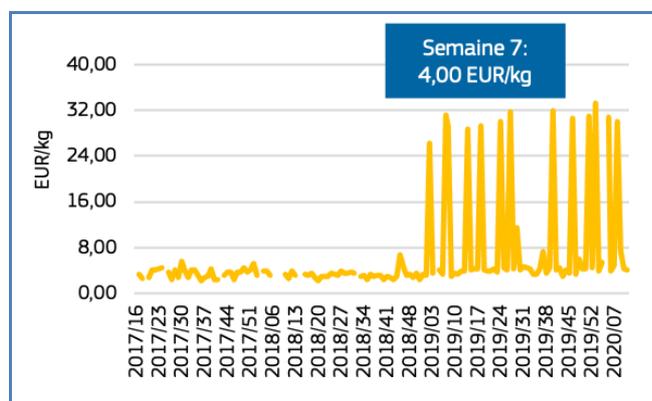
Le prix du **homard congelé** (*Homarus spp.*, code NC 03061290) du **Canada** était de 32,39 EUR/kg à la **semaine 8**. Ce prix était supérieur de 41 % à la moyenne des quatre semaines précédentes (23,02 EUR/kg), et nettement plus élevé (+702 %) que la même semaine en 2019 (4,04 EUR/kg). Le prix du produit a varié entre un minimum de 1,35 EUR/kg au cours de la semaine 52 de 2018 et un maximum de 65,30 EUR/kg au cours de la semaine 3 de 2019. Le volume enregistré au cours de la semaine 8 (6 tonnes) était sensiblement inférieur aux deux moyennes de quatre semaines et la même semaine en 2019 (-77% et -87%, respectivement). Le volume importé a affiché une forte volatilité hebdomadaire. Au cours des trois dernières années, le prix a légèrement diminué alors que le volume a affiché une tendance à la hausse. La France et la Belgique sont les plus gros importateurs.

Figure 33. **PRIX A L'IMPORTATION DU HOMARD CONGELE DU CANADA**



Source : Commission européenne (mise à jour 13.03.2020).

Figure 34. **PRIX A L'IMPORTATION DES CREVETTES D'EAU FROIDE CONGELEES DU GROENLAND**

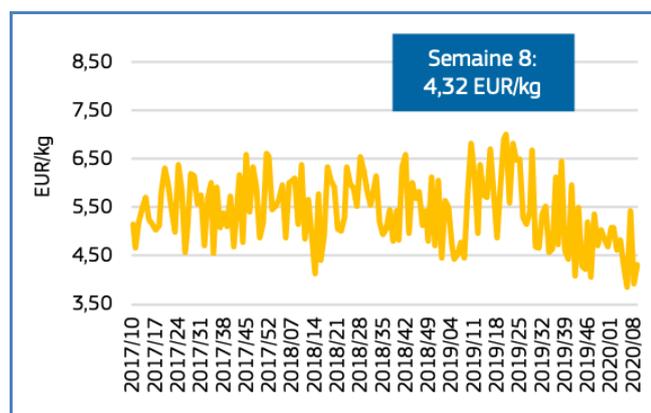


Source : Commission européenne (mise à jour 13.03.2020).

Pour les **crevettes d'eau froide congelées** (*Pandalus* spp., code NC 03061699) du **Groenland**, le prix de la **semaine 7** était de 4,00 EUR/kg (données disponibles les plus récentes) ; 66% de moins que la moyenne des quatre semaines précédentes (11,66 EUR/kg), et 21% de plus que la même semaine de l'année précédente (3,30 EUR/kg). Les prix ont oscillé entre 2,15 (semaine 16 de 2018) et 33,25 EUR/kg (semaine 49 de 2019) mais ont montré une nette tendance à la hausse au cours des deux dernières années. Le volume importé a montré une forte volatilité hebdomadaire. Le volume de 1.100 tonnes de la semaine 7 était supérieur de 17 % à la moyenne des quatre semaines précédentes (945 tonnes), et inférieur de 44 % à l'année précédente (1.957 tonnes). Les prix ne semblent pas être en corrélation directe avec l'offre, qui est très variable (de 4 tonnes à la semaine 47 de 2019 à 3.362 tonnes pour la semaine 18 de 2019). Le Danemark est le premier importateur de l'UE.

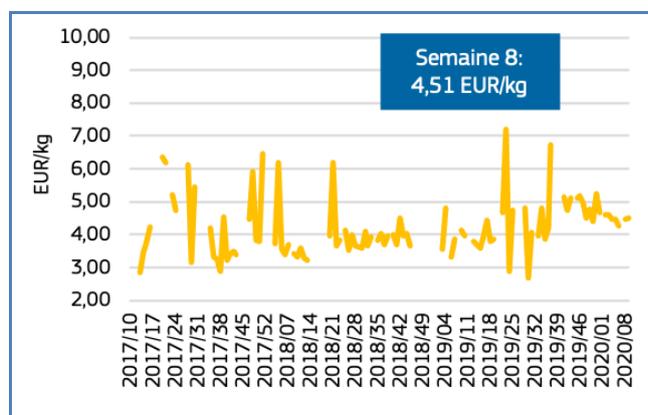
Le prix des longues de **thon albacore** (*Thunnus albacares*, code NC 16041436) **préparées ou en conserve** en provenance d'**Équateur** était de 4,32 EUR/kg au cours de la **semaine 8**. Ce prix était inférieur à la moyenne des quatre semaines précédentes de 4,37 EUR/kg et à celle de la même semaine en 2019 de 5,81 EUR/kg (respectivement -1% et -26%). Les prix ont affiché une tendance à la baisse au cours des trois dernières années, tandis que le volume a affiché la tendance inverse. Le volume enregistré de 84 tonnes au cours de la semaine 8 était nettement inférieur à celui des quatre semaines précédentes (153 tonnes), -45 %, et à l'année précédente (131 tonnes, -35%). L'UE importe ce produit, principalement les longues précuites pour la mise en conserve, qui sont utilisées pour la transformation ultérieure, et l'Italie et l'Espagne sont les principaux importateurs de l'UE.

Figure 35. **PRIX A L'IMPORTATION DE LONGES DE THON ALBACORE PREPAREES OU EN CONSERVE EN PROVENANCE D'ÉQUATEUR**



Source : Commission européenne (mise à jour 13.03.2020).

Figure 36. **PRIX A L'IMPORTATION DU MERLU AUSTRAL  
CONGEELE DU CHILI**

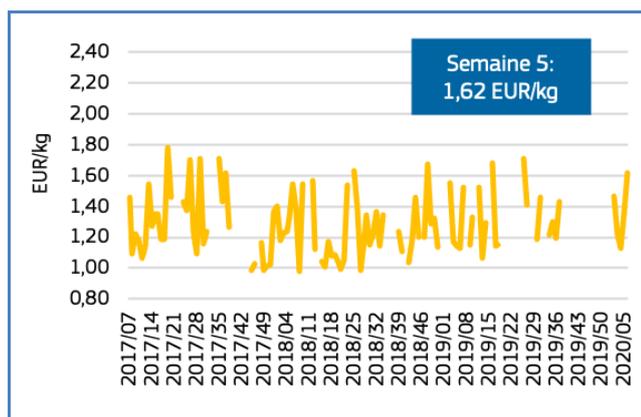


Source : Commission européenne (mise à jour 13.03.2020).

Le prix des **Vénus rayées et autres espèces de la famille des Vénéridés** (code NC 03077210) congelées du Chili était de 1,72 EUR/kg en **semaine 5** (les données disponibles les plus récentes), ce qui représente une augmentation significative par rapport aux quatre semaines précédentes (1,29 EUR/kg, +25%) et à l'année précédente (1,13 EUR/kg, +43%). Le volume enregistré de 28 tonnes au cours de la semaine 5 était sensiblement inférieur à la moyenne des quatre semaines (44 tonnes, -35%) et à l'année précédente (108 tonnes, -74%). Les prix ont fluctué de 0,90 à 1,78 EUR/kg (mais la tendance est restée stable sur la période observée) alors que le volume a diminué. Les volumes importés sont sporadiques et peuvent fluctuer fortement d'une semaine à l'autre, et les prix semblent être directement corrélés. Par exemple, la flambée des prix (1,78 EUR/kg en semaine 18 de 2017) correspond à une baisse soudaine des volumes. L'Espagne est le premier importateur de l'UE.

Le prix du **merlu austral** (*Merluccius australis*, code NC 03036613) congelé du Chili a atteint 4,51 EUR/kg au cours de la **semaine 8**, ce qui est supérieur à la moyenne des quatre semaines précédentes (4,40 EUR/kg, +3%) et à l'année précédente (4,12 EUR/kg, +10%). Le volume enregistré de 236 tonnes au cours de la semaine 8 a été sensiblement plus élevé que les quatre semaines précédentes (131 tonnes, +81%), mais en baisse de 8% par rapport à l'année précédente (257 tonnes). Les volumes importés sont sporadiques, et le volume fluctue d'une semaine à l'autre. Le prix et le volume ont tous deux affiché une tendance à la hausse au cours des trois dernières années. L'Espagne est le premier importateur de l'UE.

Figure 37. **PRIX A L'IMPORTATION DE VENUS RAYEES  
CONGEELES ET D'AUTRES ESPECES DE LA  
FAMILLE DES VENERIDES DU CHILI**



Source : Commission européenne (mise à jour 13.03.2020).

## 3. Consommation

### 3.1. LA CONSOMMATION DES MÉNAGES DANS L'UE

En janvier 2020, la consommation de produits frais de la pêche et de l'aquaculture a augmenté de plus de 10 % en valeur dans tous les États membres étudiés par rapport à janvier 2019. Le Royaume-Uni<sup>20</sup> fait exception à la règle, avec une baisse de 18 % en valeur. En volume, le Danemark, la Hongrie et les Pays-Bas affichent des augmentations, tandis que dans les autres pays étudiés, la consommation a diminué.

La baisse observée en Allemagne est principalement due à une diminution de la consommation de moules (*Mytilus spp.*) et de truite (-35% et -45% en moyenne, -28%, respectivement). En Irlande, une réduction de la consommation de cabillaud et de saumon (-35 % et -11 %, respectivement) a contribué à la baisse globale de 16 %.

La hausse de la consommation de maquereau aux Pays-Bas est la principale raison de l'augmentation globale du volume et de la valeur des produits frais de la pêche et de l'aquaculture consommés dans le pays.

Table 2. JANVIER : APERÇU DANS LES PAYS DÉCLARANTS (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)

Pays	Consommation par habitant 2017* (équivalent poids vif, EPV) kg/personne/an	Janvier 2018		Janvier 2019		Décembre 2019		Janvier 2020		Évolution de Janvier 2019 à Janvier 2020	
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Allemagne	13,4	5.568	72,43	5.430	72,72	6.264	93,12	5.013	96,73	8%	33%
Danemark	27,0	1.012	15,56	1.033	14,17	1.227	21,43	1.145	16,77	11%	18%
Espagne	45,6	49.964	405,96	50.314	366,17	52.686	479,80	44.557	405,95	11%	11%
France	33,7	15.720	180,04	16.920	182,75	24.937	295,07	14.629	215,10	14%	18%
Hongrie	5,6	338	1,70	234	1,28	2.546	13,45	400	2,45	71%	91%
Irlande	23,0	968	14,09	1.067	14,90	1.214	19,32	897	18,57	16%	25%
Italie	30,9	22.101	236,31	23.441	271,66	39.640	438,13	22.414	322,75	4%	19%
Pays-Bas	21,1	2.165	30,86	2.098	30,57	3.444	59,99	2.305	44,50	10%	46%
Pologne	15,0	3.971	23,23	3.828	25,69	12.489	65,46	3.600	30,56	6%	19%
Portugal	56,8	3.875	26,58	4.236	25,46	4.270	31,90	4.036	31,43	5%	23%
Royaume-Uni	22,9	3.866	56,38	4.141	70,23	4.175	57,36	3.528	57,57	15%	18%
Suède	26,6	889	11,46	639	9,19	730	9,39	522	12,43	18%	35%

Source : EUMOFA, basé sur Europanel (mis à jour le 23.03.2020).

\*Les données sur la consommation par habitant de tous les poissons et fruits de mer pour tous les États membres de l'UE sont disponibles à l'adresse suivante [https://eumofa.eu/documents/20178/157549/EN\\_The+EU+poisson+marché\\_2019.pdf](https://eumofa.eu/documents/20178/157549/EN_The+EU+poisson+marché_2019.pdf)

Au cours des trois dernières années, la consommation des ménages en produits frais de la pêche et de l'aquaculture au mois de janvier a été inférieure à la moyenne annuelle, tant en volume qu'en valeur, pour la majorité des pays analysés. Le Danemark et l'Allemagne ont été les seuls États membres où le volume et la valeur étaient supérieurs à la moyenne. En Espagne, la valeur était supérieure à la moyenne, tandis que le volume était inférieur.

Les données les plus récentes sur la consommation hebdomadaire (jusqu'à la 16e semaine de 2020) sont disponibles sur le site web de l'EUMOFA, et peuvent être consultées [ici](#).

<sup>20</sup> Le Royaume-Uni a été un État membre de l'UE jusqu'en janvier 2020, ce qui correspond à la période analysée dans ce rapport.

## 3.2. Sardine fraîche

**Habitat :** Espèce pélagique migratrice, que l'on trouve généralement à des profondeurs de 25 à 55 m pendant la journée et plus près de la surface la nuit (10–35 m)<sup>21</sup>.

**Zone de capture :** Atlantique Nord-Est, de la Norvège et de l'Écosse au Sénégal, la mer Méditerranée (principalement la partie occidentale) ainsi que la mer Noire<sup>22</sup>.

**Les pays producteurs de l'UE :** Espagne, France, Portugal, Italie.

**Méthode de production :** Pêche.

**Principaux consommateurs dans l'UE :** Espagne, France, Portugal, Italie.

**Présentation :** entier, en filets.

**Conservation :** frais, congelé, en conserve, salé, fumé à chaud et à froid.

**Moyens de préparation :** cuit, grillé, au four.



### 3.2.1. Aperçu général de la consommation des ménages en France, au Portugal et en Espagne

La France, le Portugal et l'Espagne sont parmi les pays de l'UE qui ont la plus forte consommation apparente de produits de la pêche et de l'aquaculture par habitant (consommation domestique et hors foyer). En 2017, la consommation apparente par habitant était de 56,8 kg (EPV) au Portugal, la plus élevée de l'UE. Toutefois, il s'agit d'une légère baisse de 0,2 % par rapport à l'année précédente. La consommation apparente portugaise était plus de deux fois supérieure à la consommation apparente moyenne par habitant de l'UE (24,3 kg (EPV))<sup>23</sup>.

En Espagne, la consommation apparente par habitant était de 45,6 kg (EPV), la deuxième plus élevée enregistrée dans l'UE. Elle était inférieure de 20 % à celle du Portugal, mais supérieure de 88 % à la moyenne de l'UE. Par rapport à 2016, la consommation apparente en Espagne a augmenté de 0,4 %.

La consommation apparente française par habitant était de 33,7 kg (EPV) en 2017, soit une augmentation de 1,5 % par rapport à l'année précédente. Cette valeur est supérieure de 39 % à la moyenne de l'UE, mais inférieure de 47 % à celle du Portugal. Pour plus d'informations sur la consommation apparente par habitant dans l'UE, voir le tableau 3. La consommation apparente de sardine dans l'UE était de 0,58 kg (EPV) par habitant en 2017. La sardine provient entièrement des captures sauvages et représentait une part de 2 % des principales espèces consommées dans l'UE<sup>24</sup>.

Au cours des trois dernières années, l'Espagne a affiché les niveaux les plus élevés de consommation de sardines fraîches par les ménages parmi les trois États membres analysés. Les ménages espagnols ont également dépensé le moins pour un kilogramme de ce produit (4,90 EUR/kg en moyenne), tandis que ceux de France ont dépensé le plus (6,74 EUR/kg).

Nous avons déjà parlé de la **sardine** dans les numéros précédents des *Mensuels en bref* :

**Premières ventes :** France (9/2018, 8/2017), Grèce (8/2017, 3/2016, juillet 2013) Italie (9/2018, 8/2017), Portugal (5/2015, février 2013) Royaume-Uni (9/2018).

**Consommation :** France (1/2018), Grèce (3/2015), Portugal (1/2018, 1/2016, 3/2015), Espagne (1/2018, 1/2016, 3/2015), Royaume-Uni (1/2016, 3/2015).

**Importation extra-UE :** Maroc (1/2018, 9/2018, 3/2019), Thaïlande (1/2018).

**Sujet du mois :** Le marché de la sardine dans l'UE (6/2016).

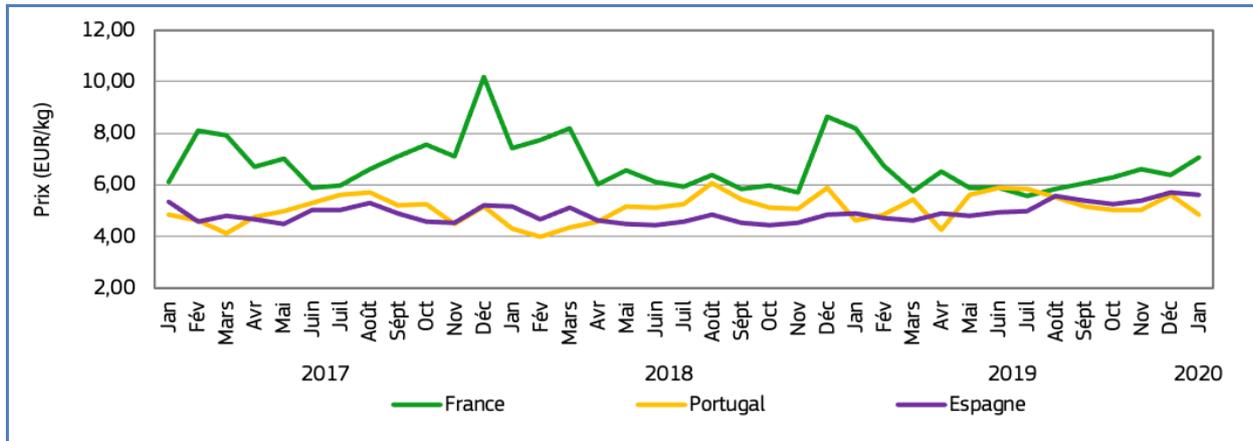
<sup>21</sup> <https://eumofa.eu/documents/20178/111091/MH+1+2018+07.02.pdf/>

<sup>22</sup> Ibidem.

<sup>23</sup> 2017 est l'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles.

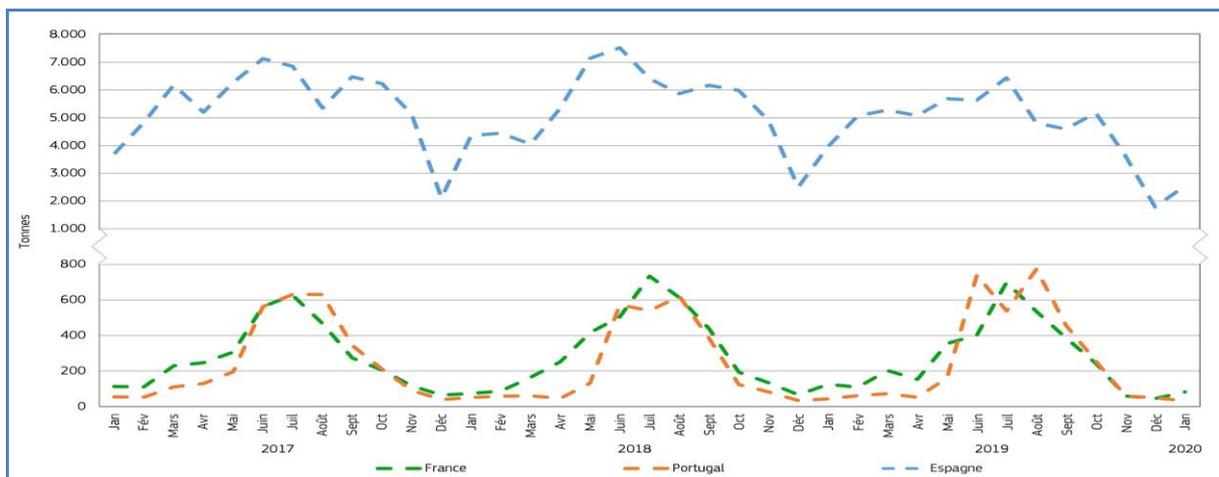
<sup>24</sup> [https://eumofa.eu/documents/20178/314856/EN\\_The+EU+fish+market\\_2019.pdf/](https://eumofa.eu/documents/20178/314856/EN_The+EU+fish+market_2019.pdf/)

Figure 38. PRIX DE LA SARDINE FRAÎCHE ACHETÉE PAR LES MÉNAGES



Source : EUMOFA, basé sur Europanel (mis à jour le 23.03.2020).

Figure 39. ACHATS DE SARDINES FRAÎCHES PAR LES MÉNAGES



Source : EUMOFA, basé sur Europanel (mis à jour le 23.03.2020).

### 3.2.2. Évolution de la consommation en France

**Tendance à long terme (janvier 2017 à janvier 2020) :** Diminution du prix et du volume.

**Prix moyen annuel :** 7,18 EUR/kg (2017), 6,71 EUR/kg (2018), 6,31 EUR/kg (2019).

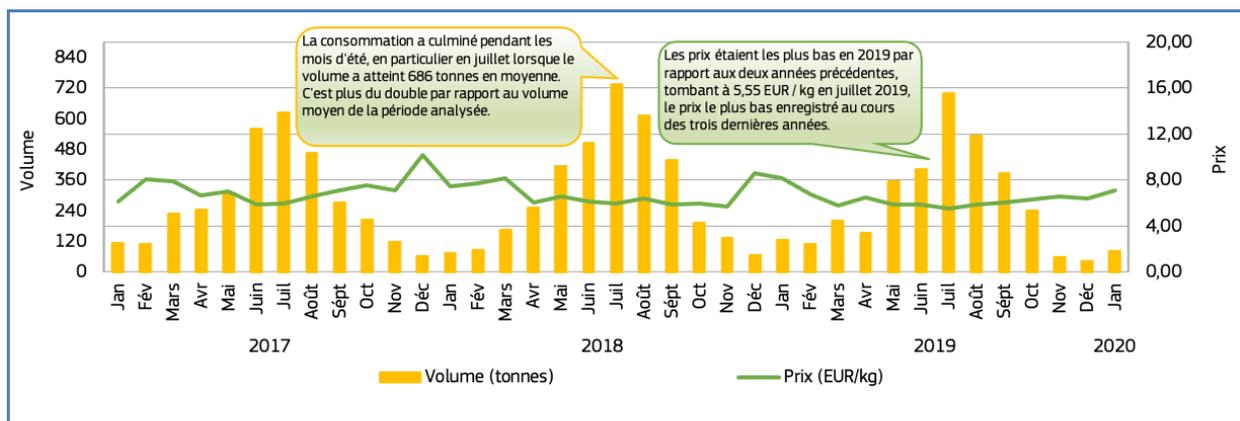
**Consommation annuelle :** 3.319 tonnes (2017), 3.674 tonnes (2018), 3.310 tonnes (2019).

**Tendance à court terme (janvier 2020) :** Diminution du volume et du prix.

**Prix :** 7,08 EUR/kg.

**Consommation :** 82 tonnes.

Figure 40. PRIX AU DÉTAIL ET VOLUME DES SARDINES FRAÎCHES ACHETÉES PAR LES MÉNAGES EN FRANCE



Source : EUMOFA, basé sur Europanel (mis à jour le 23.03.2020).

### 3.2.3. Tendances de la consommation au Portugal

**Tendance à long terme (janvier 2017 à janvier 2020) :** Légèrement en hausse, tant en prix qu'en volume.

**Prix moyen annuel :** 4,99 EUR/kg (2017), 5,02 EUR/kg (2018), 5,23 EUR/kg (2019).

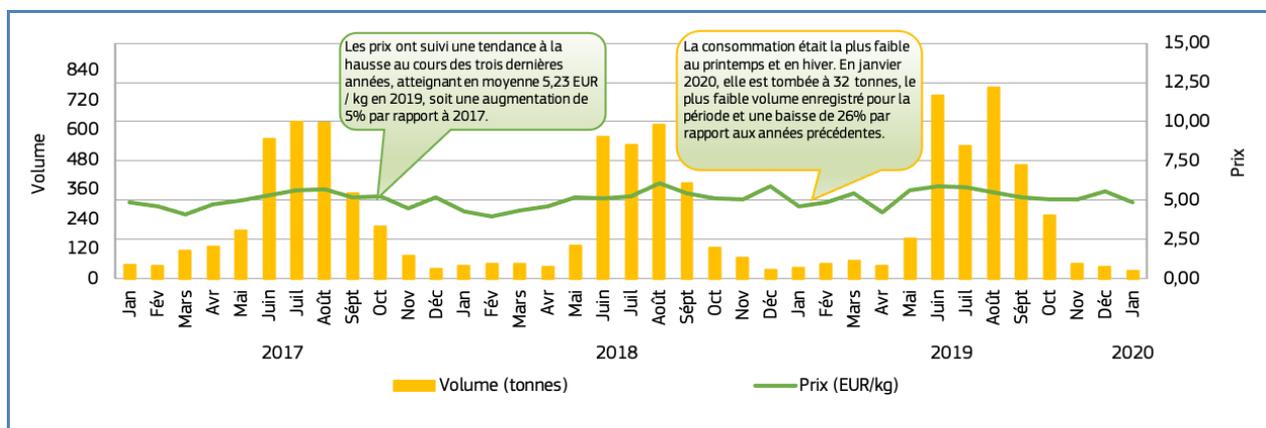
**Consommation annuelle :** 3.050 tonnes (2017), 2.700 tonnes (2018), 3.258 tonnes (2019).

**Tendance à court terme (janvier 2020) :** Augmentation du prix et diminution du volume.

**Prix :** 4,84 EUR/kg.

**Consommation :** 32 tonnes.

Figure 41. PRIX AU DÉTAIL ET VOLUME DES SARDINES FRAÎCHES ACHETÉES PAR LES MÉNAGES AU PORTUGAL



Source : EUMOFA, basé sur Europanel (mis à jour le 23.03.2020).

### 3.2.4. Tendances de la consommation en Espagne

**Tendance à long terme (janvier 2017 à janvier 2020) :** Augmentation du prix et diminution du volume.

**Prix moyen annuel :** 4,86 EUR/kg (2017), 4,69 EUR/kg (2018), 5,09 EUR/kg (2019).

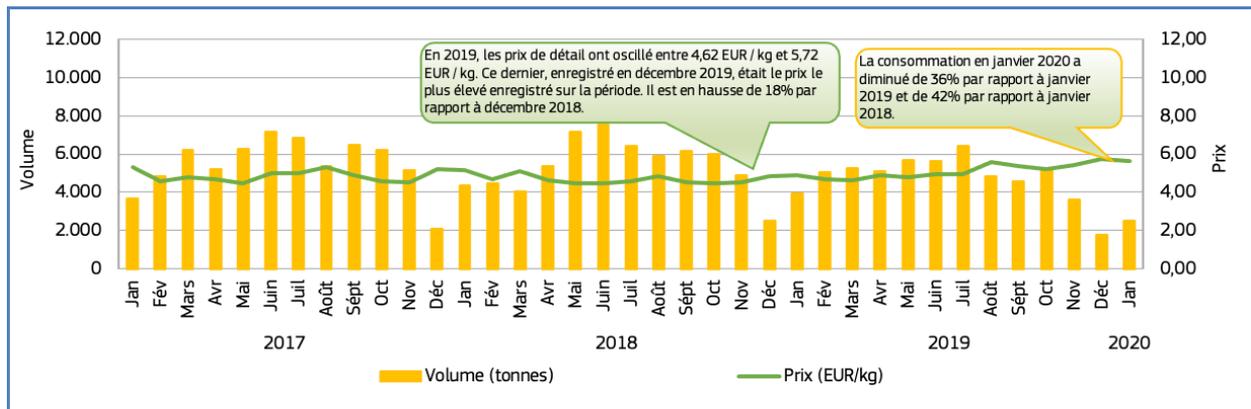
**Consommation annuelle :** 65.497 tonnes (2017), 64.705 tonnes (2018), 57.154 tonnes (2019).

**Tendance à court terme (janvier 2020) :** Augmentation du prix et diminution du volume.

**Prix :** 5,62 EUR/kg.

**Consommation :** 2.537 tonnes.

Figure 42. PRIX DE DETAIL ET VOLUME DES SARDINES FRAÎCHES ACHETÉES PAR LES MENAGES EN ESPAGNE



Source : EUMOFA, basé sur Europanel (mis à jour le 23.03.2020).

## 4. Étude de cas - Pêche et aquaculture en Turquie

### 4.1. Introduction

La Turquie couvre une zone géographique de 783.560 km<sup>2</sup>, avec 8.333 km de côtes. Elle borde la mer Méditerranée au sud, la mer Noire au nord et la mer Égée et la mer de Marmara à l'ouest. La capitale Ankara compte environ 5 millions d'habitants, tandis que la plus grande ville, Istanbul, en compte environ 15 millions (banlieues comprises). Au total, la population est d'environ 83 millions d'habitants<sup>25</sup>.

En 2018, le produit intérieur brut (PIB) était de 654 milliards d'euros, en hausse de 20 % (en TRY) par rapport à 2017, et le PIB par habitant était de 8.030 euros, en hausse de 18 % (en TRY) par rapport à 2017<sup>26</sup>.

Avec une surface d'eau disponible totale de 26 millions d'hectares et des rivières d'une longueur totale de 177.714 km, la Turquie dispose des ressources naturelles nécessaires à la production de poisson<sup>27</sup>.

Entre 2013 et 2017, la Turquie était le 23<sup>ème</sup> producteur aquacole mondial, produisant 0,2% du volume mondial (0,6% sans la Chine), et était le 3<sup>ème</sup> producteur aquacole du bassin méditerranéen (après l'Égypte et l'Espagne)<sup>28</sup>. En ce qui concerne la pêche, la Turquie est le 46<sup>ème</sup> producteur mondial et se classe 5<sup>ème</sup> dans le bassin méditerranéen. En 2018, la production de la pêche s'élevait à 314.000 tonnes, dont 284.000 tonnes provenaient des pêches maritimes et 30.000 tonnes des pêches en eau douce, soit une baisse de 12 % et 6 % respectivement par rapport à 2017. La production totale de l'aquaculture s'est élevée à 315.000 tonnes en 2018, soit une augmentation de 14 % par rapport à 2017<sup>29</sup>.



Source : <https://www.lonelyplanet.com/maps/europe/turkey/>

### 4.2. Pêche

En 2017, le nombre total de navires de pêche enregistrés était de 17.497 et la flotte maritime employait environ 32.000 personnes. La majorité de la flotte turque est constituée de petits navires : environ 90 % mesurent moins de 12 mètres de long<sup>30</sup>. Un peu moins des trois quarts du total des captures annuelles proviennent de la mer Noire. L'anchois européen, la sardine européenne, le sprat européen et le chinchard de Méditerranée sont les espèces de petits pélagiques les plus capturées, représentant 63 % des captures totales en 2018. Ces espèces sont principalement utilisées pour la production de farine et d'huile de poisson et constituent les principaux ingrédients des aliments pour poissons<sup>31</sup>.

<sup>25</sup> Institut statistique turc (TurkStat), 2019, <http://www.turkstat.gov.tr/Start.do>

<sup>26</sup> Ibidem.

<sup>27</sup> Eurofish.

<sup>28</sup> FAO.

<sup>29</sup> TurkStat, <http://www.turkstat.gov.tr/Start.do>

<sup>30</sup> DG Pêche et Aquaculture, Ministère de l'agriculture alimentaire et de l'élevage, République de Turquie, 2017.

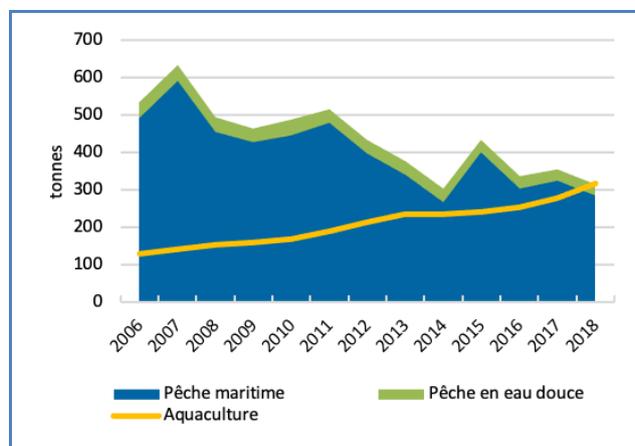
<sup>31</sup> FAO.

Table 3. **PRODUCTION DE LA PÊCHE POUR LA PÉRIODE 2014-2018 (volume en 1.000 tonnes)**

Pêche	2014	2015	2016	2017	2018
Anchois commun	96.440	193.492	102.595	158.094	96.452
Vénus gallinette	21.828	37.404	20.932	34.941	44.533
Sprat européen	41.648	76.996	50.225	33.950	20.057
Pilchard européen (sardine)	18.077	16.693	18.162	23.426	18.854
Mollusques marins nei	7.193	8.980	10.654	10.700	10.434
Carpe	8.310	8.850	9.950	9.830	9.945
Merlan	9.555	13.158	11.541	8.248	6.814
Darekh	12.213	14.290	8.860	8.066	14.222
Bonite à dos rayé	19.032	4.573	39.460	7.578	30.920
Poissons rouges	5.408	6.745	7.652	7.035	6.134
Athérine	6.918	5.257	5.157	5.381	5.222
Chinchard commun	4.110	2.373	2.289	4.919	6.456
Mulets nei	2.913	2.944	2.962	3.738	2.680
Carpe commune	8.036	7.223	4.736	3.543	2.906
Autres	40.533	32.931	40.151	34.871	38.466
<b>Total</b>	<b>302.214</b>	<b>431.909</b>	<b>335.326</b>	<b>354.320</b>	<b>314.095</b>

Source : FAO.

Figure 43. **PRODUCTION AQUACOLE ET PECHE (MARINE ET D'EAU DOUCE), 2006-2018 (volume en 1.000 tonnes)**



Source : TurkStat.

Le volume total de la pêche varie d'une année à l'autre, principalement en raison de la fluctuation des captures d'anchois. Toutefois, si l'on analyse une période plus longue, on constate une nette tendance à la baisse pour les pêches en mer et en eau douce, bien que plus faible pour l'eau douce. De 2006 à 2018, les captures annuelles des pêches maritimes ont diminué de 43 % (de 490.000 à 280.000 tonnes), tandis que les captures annuelles des pêches en eau douce ont diminué de 32 % (de 44.000 à 30.000 tonnes).

Cette tendance est saluée par les autorités turques qui déclarent que "notre ministère a fixé comme objectif important la conservation et l'exploitation durable des ressources déjà limitées". Depuis 2002, aucune licence de pêche n'a été délivrée pour les navires de mer et, à partir de 2012, un programme de désarmement des navires de pêche a été lancé. Les licences de pêche pour 1.225 navires de plus de 10 mètres ont été annulés et retirés de la flotte en 2012, et le programme se poursuit<sup>32</sup>.

<sup>32</sup> Direction générale de la pêche et de l'aquaculture, ministère de l'agriculture alimentaire et de l'élevage, République de Turquie, "Turkish Fisheries, 2017".

### 4.3. Aquaculture

Contrairement au secteur de la pêche, la production aquacole a augmenté régulièrement et est sur le point de dépasser la pêche. Cette évolution est principalement liée à la combinaison des avancées technologiques et de la stratégie du gouvernement. En outre, la Turquie est désormais le premier producteur de la région méditerranéenne pour les espèces d'élevage telles que la truite, le bar commun européen et la daurade royale, produits à la fois en Méditerranée et en mer Noire. Près de 40 % de la production aquacole en 2017 était de l'aquaculture d'eau douce (en particulier la truite arc-en-ciel). La mariculture est dominée par le bar et la daurade royale, qui représentent environ 98 % de la production en 2018. Les principales régions pour l'aquaculture marine sont les provinces sur la côte de la mer Égée. La Turquie est aujourd'hui le plus grand producteur et exportateur de bar et de daurade d'Europe au monde. Le pays possède également une importante industrie d'élevage de thon rouge, la capture et l'engraissement du thon étant principalement destinés au marché japonais.

La production maricole utilise principalement des cages en mer, tandis que la production en eau douce implique principalement des unités terrestres alimentées par l'eau des rivières, mais aussi des cages dans les lacs et des barrages hydroélectriques ou d'irrigation. En 2016, il y avait 2.326 fermes piscicoles, 1.901 fermes d'eau douce et 425 fermes marines, avec une capacité totale de près de 500.000 tonnes. Le nombre de groupes verticalement intégrés qui exploitent leurs propres écloseries, usines d'aliments pour poissons, fermes piscicoles et usines de transformation et de conditionnement ne cesse d'augmenter. On rapporte que le secteur de l'aquaculture emploie 10.500 personnes<sup>33</sup>.

Table 4. PRODUCTION AQUACOLE, 2014-2018 (volume en 1.000 tonnes)

Aquaculture	2014	2015	2016	2017	2018
Truite arc-en-ciel	112.345	106.598	104.355	106.733	112.427
Bar commun	74.653	75.164	80.847	99.971	116.915
Dorade royale	41.873	51.844	58.254	61.090	76.680
Truites nei	1.248	1.440	2.658	2.924	2.70
Thon rouge	305	340	770	777	715
Maigre commun	3.281	2.801	2.463	697	1.486
Moule méditerranéenne	s/o	3	329	489	907
Carpe commune	157	206	196	233	212
Autres	440	568	459	563	269
<b>Total</b>	<b>234.302</b>	<b>238.964</b>	<b>250.331</b>	<b>273.477</b>	<b>311.681</b>

Source : FAO.

### 4.4. Transformation

En 2017, il y avait 210 entreprises de transformation de poisson, employant environ 6.500 personnes<sup>34</sup>. Les principaux produits transformés sont le bar et la daurade. Le poisson transformé est principalement exporté, car le marché intérieur préfère le poisson frais entier. Le bar et la daurade d'élevage sont exportés réfrigérés ou congelés, éviscérés ou en filets, dans des barquettes sous vide. Plus récemment, ils ont également été exportés sous forme de plats cuisinés congelés. La truite arc-en-ciel d'élevage est filetée et fumée pour les marchés de l'Ouest.

<sup>33</sup> FAO.

<sup>34</sup> <https://www.eurofish.dk/turkey>

## 4.5. Exportations

L'UE est le principal marché de la Turquie pour les exportations de poissons et de fruits de mer, mais les exportations augmentent vers la Russie, le Moyen-Orient et même l'Asie et les États-Unis. Le volume total des produits de la pêche et de l'aquaculture exportés a augmenté pour atteindre près de 219.000 tonnes en 2019, pour une valeur d'environ 942 millions d'euros.

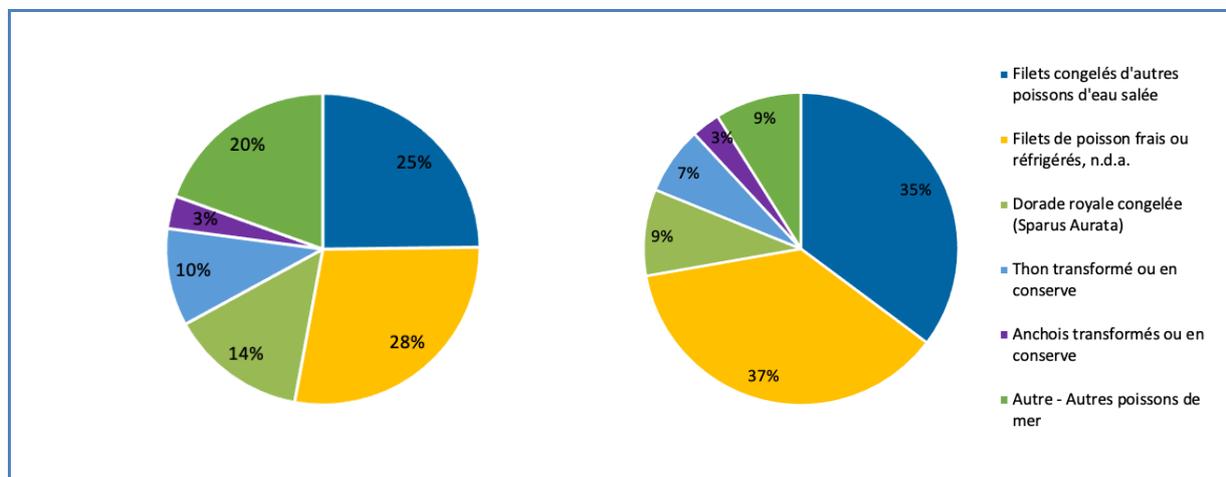
Table 5. **EXPORTATIONS DE LA TURQUIE, 2015-2019 (volume en 1 000 tonnes et valeur en 1 000 euros)**

Principales espèces commerciales	Volume					Valeur				
	2015	2016	2017	2018	2019	2015	2016	2017	2018	2019
Autres poissons de mer	49.397	29.914	33.632	37.799	40.382	350.430	215.476	223.832	228.848	237.446
Dorade, autres	58.194	41.961	43.226	48.971	55.086	269.778	161.416	165.664	167.784	189.227
Bar, autres	52.243	27.201	32.785	42.567	49.315	259.370	136.386	151.355	164.581	173.718
Truite	36.710	21.993	23.628	25.334	27.407	155.375	92.855	95.619	110.862	130.158
Thon rouge	5.312	2.978	4.071	4.122	7.000	77.527	39.047	51.068	48.731	76.943
Mollusques et invertébrés aquatiques, autres	3.853	2.665	2.582	3.222	3.246	20.747	13.658	12.947	19.718	21.917
Huile de poisson	12.926	9.944	3.584	10.249	7.329	22.737	16.451	7.239	18.117	11.865
Holothuries	324	379	855	944	1.292	7.323	7.879	14.647	18.924	32.335
Palourdes et autres vénérédés	1.737	1.254	1.574	1.860	2.289	5.782	3.750	4.875	6.519	8.357
Autres crustacés	719	1.119	829	978	1.043	5.334	8.274	5.893	6.757	7.111
Crevettes, diverses	1.424	673	677	580	778	10.222	5.405	5.201	4.200	7.243
Carpe	15.316	10.850	7.750	5.912	7.471	8.761	7.934	2.958	2.123	2.203
Farine de poisson	146	1.157	2.562	6.031	11.304	233	1.775	3.517	7.757	14.499
Autres	6.876	4.149	4.768	4.410	4.970	25.907	19.820	19.352	20.050	28.542
<b>Total</b>	<b>245.177</b>	<b>156.237</b>	<b>162.524</b>	<b>192.978</b>	<b>218.912</b>	<b>1.219.526</b>	<b>730.126</b>	<b>764.168</b>	<b>824.971</b>	<b>941.562</b>

Source : EUMOFA, sur la base des données de l'Atlas du commerce mondial - IHS Markit.

La principale catégorie d'espèces commerciales exportées est celle des "autres poissons marins". En analysant et en comparant avec les statistiques d'exportation de l'Institut turc de statistique (TurkStat), cette catégorie comprend plusieurs produits congelés et/ou transformés des principales espèces aquacoles (dorade royale et thon), ainsi que des anchois provenant de la pêche. Les deux plus grandes catégories représentent des groupes regroupés de "filets congelés d'autres poissons d'eau salée" et de "filets de poisson frais ou réfrigérés, n.d.a." avec une part respective de 25% et 28% du volume et 35% et 37% de la valeur.

Figure 44. PARTS EN VOLUME (A GAUCHE) ET EN VALEUR (A DROITE) DES CATÉGORIES SOUS-JACENTES DANS LA PRINCIPALE CATÉGORIE D'EXPORTATION D'ESPÈCES COMMERCIALES "AUTRES POISSONS DE MER" EN 2019



Source : TurkStat

La Turquie produit principalement des filets de bar européen, de dorade royale et de truite, destinés à l'exportation vers l'UE. Les filets de truite fraîche sont déclarés séparément, il est donc raisonnable de supposer que les deux produits "Filets congelés d'autres poissons d'eau de mer" et "Filets de poisson frais ou réfrigérés n.d.a." sont principalement constitués de filets de bar et de daurade. Ces catégories représentent respectivement 10 % et 18 % du volume et de la valeur des exportations totales en 2019.

#### 4.6. Importations de l'UE en provenance de Turquie

Sur un volume total d'exportation de 219.000 tonnes en 2019, 127.000 tonnes (58 %) de produits de la pêche et de l'aquaculture de la Turquie étaient destinées à l'UE, les trois principales espèces aquacoles (dorade, bar et truite) en tête, suivies par les anchois du secteur de la pêche.

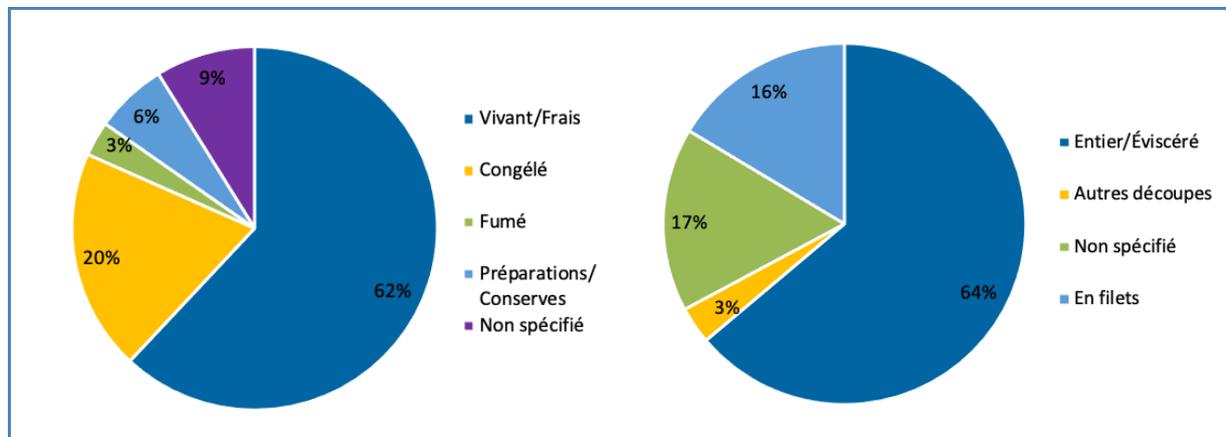
Table 6. IMPORTATIONS PAR PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES DE TURQUIE DANS L'UE, 2015-2019 (volume en 1.000 tonnes et valeur en milliers d'euros)

Principales espèces commerciales	2015		2016		2017		2018		2019	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Autres poissons de mer	14.604	137.216	19.260	176.791	18.600	169.286	19.894	164.221	22.836	179.362
Dorade, royale	17.559	88.562	28.348	122.095	29.600	126.806	32.216	125.966	37.934	148.510
Bar, commun	14.781	78.124	16.839	88.069	20.342	99.691	25.763	107.603	28.989	109.714
Truite	13.683	65.081	15.624	73.791	16.461	71.308	13.716	64.642	13.263	65.462
Anchois	1.930	7.978	1.749	7.761	1.698	7.207	1.521	7.040	1.602	7.379
Palourdes et autres vénéridés	2.342	8.341	1.749	5.854	1.868	6.201	2.154	7.615	2.040	7.517
Huile de poisson	65	135	4.505	6.884	523	1.082	7.215	14.352	4.632	7.298
Autres poissons d'eau douce	3.138	4.207	2.906	4.724	3.381	5.716	3.085	6.077	2.636	4.638
Crevette rose du large	571	4.407	528	4.757	547	4.665	305	2.516	349	3.256
Autres produits	s/o	s/o	s/o	s/o	2.272	5.443	2.126	4.901	3.007	7.062
Autres salmonidés	341	2.931	483	4.067	239	1.970	363	2.874	384	3.175
Dorades, autres	1.601	8.927	142	1.326	207	1.795	329	2.005	145	697
Autres	1.855	9.792	2.047	11.637	3.281	12.765	4.988	17.189	9.428	24.114
<b>Total</b>	<b>72.468</b>	<b>415.702</b>	<b>94.180</b>	<b>507.754</b>	<b>99.020</b>	<b>513.935</b>	<b>113.675</b>	<b>527.001</b>	<b>127.243</b>	<b>568.183</b>

Source : EUMOFA

La majorité des importations est constituée de produits vivants/frais et de produits entiers ou éviscérés (respectivement 62 % et 64 %), mais aussi d'une part considérable de filets ou d'autres produits transformés.

Figure 45. **ÉTAT DE CONSERVATION (À GAUCHE) ET ÉTAT DE PRÉSENTATION (À DROITE) DES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE IMPORTÉS DE TURQUIE DANS L'UE EN 2019**

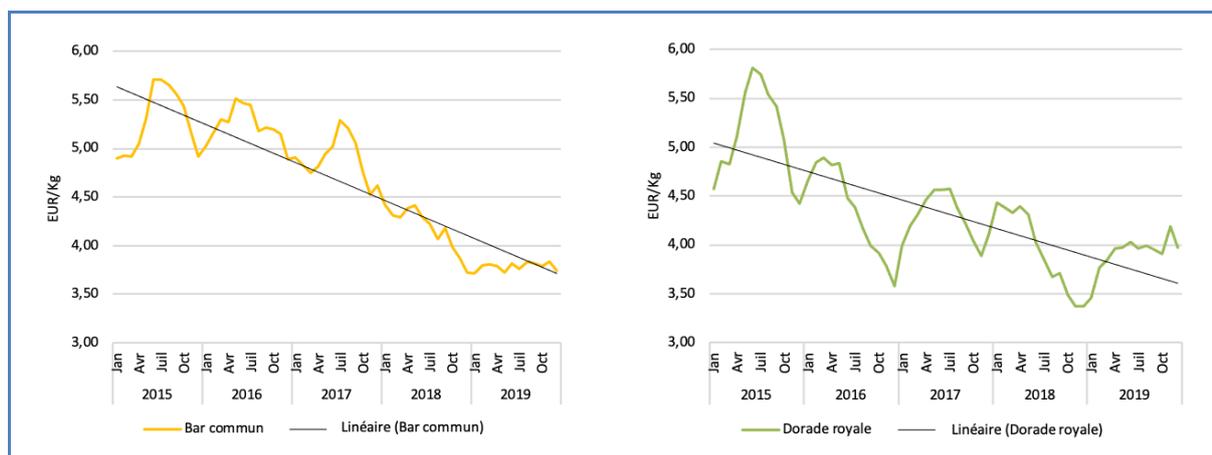


Source : EUMOFA.

#### 4.7. Prix des importations de l'UE

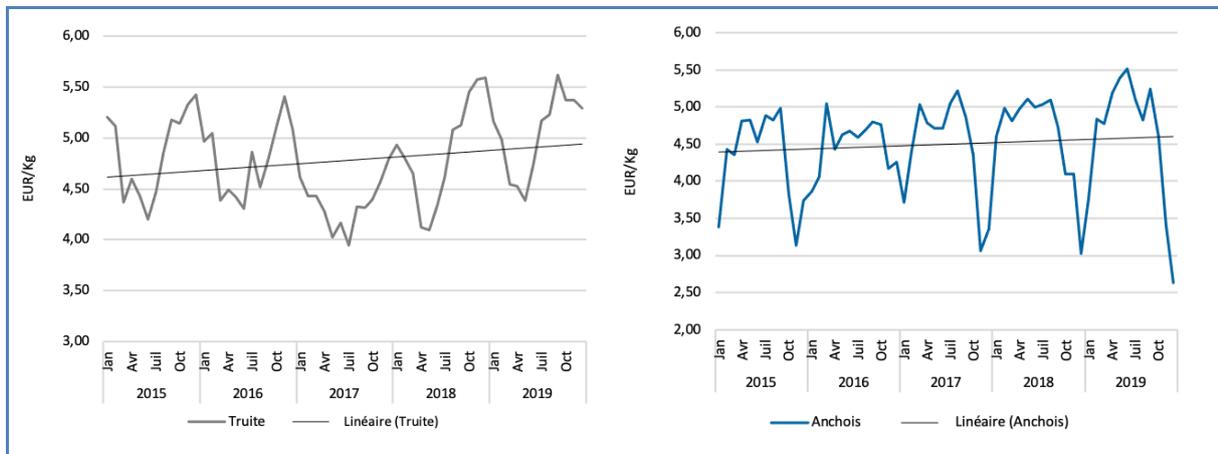
Le secteur de l'aquaculture est connu pour ses cycles d'expansion et de ralentissement, avec des croissances de volume rapides suivies d'effondrements de prix qui se répètent. On observe une forte baisse des prix des deux principales espèces aquacoles (bar et daurade) de 2015 à 2019, associée à une croissance rapide de la production au cours de la même période pour répondre au niveau de la demande. Toutefois, vers la fin de la période, les niveaux de l'offre dépassent la demande. En revanche, la truite et l'anchois affichent une légère tendance à la hausse des prix sur la même période.

Figure 46. **PRIX MENSUELS À L'IMPORTATION DE LA TURQUIE VERS L'UE POUR LE BAR COMMUN ET LA DORADE ROYALE 2015-2019**



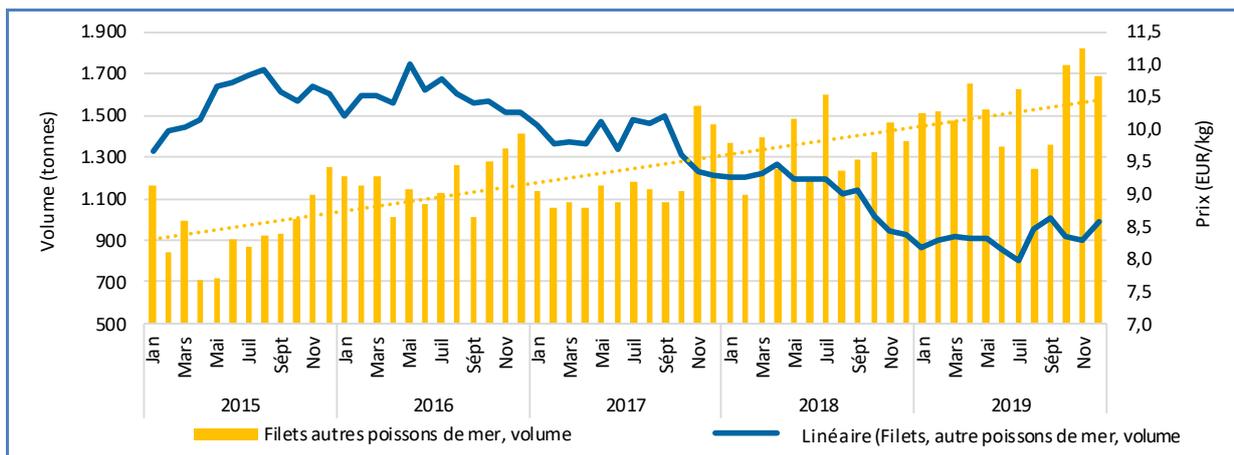
Source : EUMOFA.

Figure 47. **PRIX MENSUELS À L'IMPORTATION DE LA TRUITE ET DE L'ANCHOIS DE TURQUIE VERS L'UE, 2015-2019**



Source : EUMOFA.

Figure 48. **VOLUME ET PRIX MENSUELS DES IMPORTATIONS DANS L'UE DES FILETS D'AUTRES POISSONS MARINS EN PROVENANCE DE TURQUIE, 2015-2019**



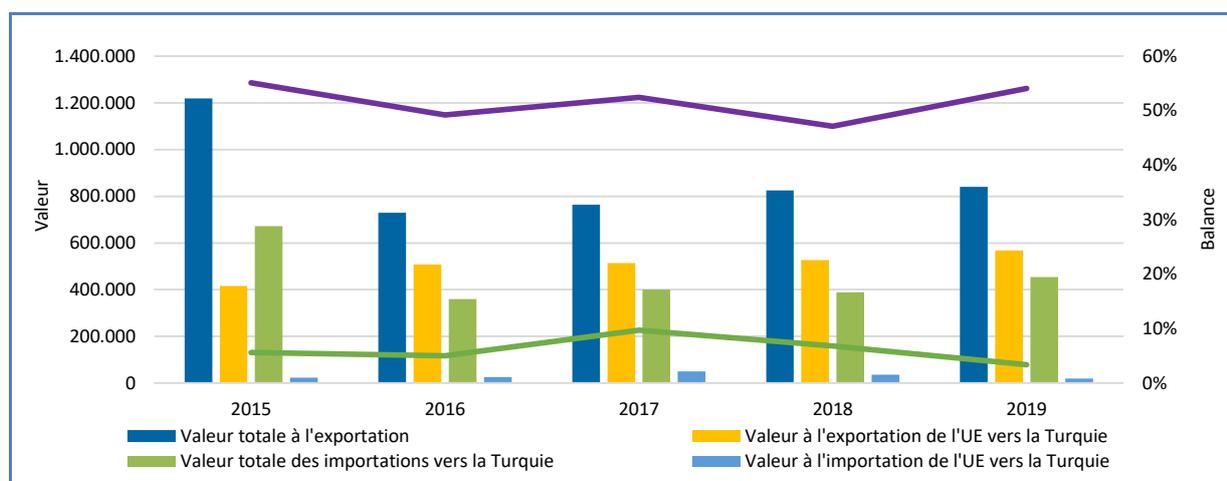
Source : EUMOFA.

\*Comprend une partie importante de bar et de dorade.

## 4.8. Balance commerciale pour les produits de la pêche et de l'aquaculture

En termes de valeur, les principales espèces commerciales importées en Turquie entre 2015 et 2019 sont la farine de poisson (32 % de la valeur totale des importations), l'huile de poisson (16 %), le maquereau (11 %), le saumon (11 %), le listao (6 %), le lieu noir (4 %) et le thon rouge (3 %). La farine et l'huile de poisson sont les principaux intrants du secteur de l'aquaculture et représentent près de 50 % de la valeur totale des importations. La balance commerciale totale de la Turquie (valeur totale des importations par rapport à la valeur totale des exportations) varie de 47 % à 55 % (en moyenne 52 %) sur la période. La balance commerciale entre la Turquie et l'UE varie de 3 à 10 % (en moyenne 6 %), et les principales espèces commerciales exportées vers la Turquie sur la période 2015-2019 sont le listao (27 % de la valeur totale), la farine de poisson (21 %), le saumon (7 %) et l'albacore (6 %).

Figure 49. VALEUR ET BALANCE COMMERCIALE DES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE ENTRE L'UE ET LA TURQUIE, 2015-2019



Source : EUMOFA basé sur l'Atlas du commerce mondial - données HIS Markit.  
\*Comprend une partie importante de bar et de dorade.

Table 7. EXPORTATIONS DE L'UE EN TURQUIE PAR PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES, 2015-2019 (volume en 1.000 tonnes et valeur en 1.000 euros)

Principales espèces commerciales	2015		2016		2017		2018		2019	
	Volume	Valeur								
Thon, listao	3.516	3.513	7.114	8.073	10.053	14.483	8.591	10.224	5.914	7.088
Farine de poisson	3.192	4.548	1.931	2.720	12.596	15.922	7.600	9.290	1.521	1.873
Saumon	220	2.322	167	1.895	136	1.563	155	1.993	101	1.346
Thon, albacore	1.624	2.246	1.988	2.877	1.649	2.459	518	748	73	106
Autres poissons de mer	657	1.771	179	1.293	365	980	825	1.588	187	857
Autres produits	0	0	0	0	1.159	2.754	1.111	2.682	576	1.562
Maquereau	4.171	1.953	936	564	3.664	1.895	2.106	975	254	169
Calmar	537	1.305	493	1.533	193	676	223	888	76	320
Huile de poisson	193	445	211	609	479	1.306	1.055	1.853	192	533
Espadon	81	886	133	1.437	42	443	47	508	44	565
Thon, obèse	538	599	827	887	1.084	1.767	344	450	319	415
Autres	1.424	3.667	842	3.609	2.226	5.595	2.211	4.685	2.929	4.298
<b>Total</b>	<b>16.151</b>	<b>23.254</b>	<b>14.820</b>	<b>25.499</b>	<b>33.645</b>	<b>49.843</b>	<b>24.785</b>	<b>35.884</b>	<b>12.187</b>	<b>19.133</b>

Source : EUMOFA.

## 4.9. Consommation

La consommation de produits de la pêche et de l'aquaculture par habitant était d'environ 5,49 kg en 2017 et de 6,14 kg en 2018<sup>35</sup>. Ce chiffre est faible par rapport à la moyenne mondiale de 21 kg/habitant et à la moyenne de l'Union européenne de 22 kg/habitant<sup>36</sup>, bien que la Turquie soit entourée de mers. La truite et le bar sont populaires dans la région méditerranéenne de la Turquie, tandis que dans l'est du pays, l'anchois européen est le poisson préféré, suivi par la truite. Les régions de Marmara et de la mer Égée sont les principales zones en ce qui concerne le volume et la variété de la consommation de poisson. La consommation de poisson en Turquie est passée d'environ 4 kg dans les années 1960 à environ 8 kg dans les années 1980 et 1990, et a recommencé à baisser à partir du milieu des années 2000<sup>37</sup>. Les consommateurs turcs ont toujours préféré les produits à base de viande, et la consommation de poisson diffère selon les régions<sup>38</sup>, étant la plus faible dans les zones intérieures et la plus importante dans les zones côtières. Les autorités travaillent sur une campagne médiatique visant à encourager l'augmentation de la consommation de poisson<sup>39</sup>.

## 4.10. Perspectives

Selon la FAO, les menaces qui pèsent sur le secteur turc des produits de la mer sont la surpêche, la surcapacité de la flotte, une mauvaise planification environnementale et une pêche non réglementée. Toutefois, des possibilités d'augmenter la production de manière durable sont recherchées par la promotion de programmes de cogestion, l'évaluation des stocks, les efforts de suivi, de contrôle et de surveillance, l'amélioration de l'accès au marché des produits de la pêche turcs dans l'UE et le développement de la pêche récréative. Après le transfert des fermes piscicoles au large, les conflits entre le secteur de l'aquaculture marine et les autres utilisateurs côtiers, principalement l'industrie du tourisme, ont été considérablement réduits. Ce changement a permis une nouvelle croissance de la production aquacole et le secteur vise désormais une production de 600.000 tonnes, truites comprises, en 2023. Cet objectif doit être atteint grâce à la production de cages en eau douce, grâce à la construction récente de barrages et à la désignation de nouvelles zones d'aquaculture marine. La Turquie a accès à une infrastructure de recherche bien développée. Les facultés, départements et laboratoires universitaires ont des liens étroits avec l'industrie. Ces sites offrent une vision et des compétences pour l'industrie, ainsi qu'une réserve d'employés bien formés qui sont importants pour la croissance du secteur. De nouveaux secteurs comme la mytiliculture et la crevetticulture, que le gouvernement souhaite développer, joueront également un rôle dans l'expansion globale de la production<sup>40</sup>. La certification selon des normes telles que Global GAP<sup>41</sup>, Friend of the Sea et ISO 14000 se généralisent.

<sup>35</sup> TurkStat.

<sup>36</sup> Statistiques, <https://www.statista.com/statistics/820953/per-capita-consumption-of-seafood-worldwide/>

<sup>37</sup> Notre monde en données/FAO, <https://ourworldindata.org/grapher/fish-and-seafood-consumption-per-capita>

<sup>38</sup> Eurofish.

<sup>39</sup> <https://www.undercurrentnews.com/2016/04/28/commerce-proposes-hike-in-shrimp-duties-for-india-lowers-vietnamese-rates-across-the-board-2-50/>

<sup>40</sup> Eurofish.

<sup>41</sup> Bonnes pratiques agricoles.

## 5. Étude de cas - Les crevettes tropicales dans l'UE

Les crevettes tropicales sont parmi les espèces les plus produites, commercialisées et consommées dans le monde et dans l'UE. La production mondiale de crevettes tropicales n'a cessé d'augmenter au cours de la dernière décennie, récemment sous l'impulsion de la Chine, de l'Équateur et de l'Inde, et devrait continuer à augmenter dans les années à venir. En 2019, les importations extra-UE de crevettes *Penaeus* congelées ont atteint 284.270 tonnes pour une valeur totale de 1,98 milliards d'euros, relativement stable par rapport à 2018.

### 5.1. Biologie et méthode de production

#### Biologie

La plupart des crevettes tropicales produites et commercialisées appartiennent au genre *Penaeus*. La famille des Penaeidae comprend les plus importantes espèces de crustacés d'élevage du monde. Les deux principales espèces produites sont la crevette à pattes blanches (*Penaeus vannamei*) et la crevette géante tigrée (*Penaeus monodon*).

La crevette à pattes blanches est originaire de la côte est du Pacifique, de Sonora au Mexique, en passant par l'Amérique centrale et du Sud jusqu'à Tumbes au Pérou, dans des régions où la température de l'eau est normalement supérieure à 20 °C tout au long de l'année. Cette espèce vit dans des habitats marins tropicaux. Les crevettes à pattes blanches adultes vivent et se reproduisent en pleine mer, tandis que les post-larves migrent vers la côte pour passer leurs stades juvéniles, adolescents et subadultes dans les estuaires côtiers, les lagunes ou les zones de mangroves<sup>42</sup>.



Les crevettes géantes tigrées atteignent la maturité et se reproduisent dans des habitats marins tropicaux et, comme les crevettes à pattes blanches, passent leurs stades larvaires, juvéniles, et subadultes dans des estuaires côtiers, des lagons ou des zones de mangroves. Dans la nature, elles présentent une activité nocturne marquée, s'enfouissant dans le substrat du fond pendant la journée et émergeant la nuit pour chercher de la nourriture en tant que benthivores. Les crevettes géantes tigrées vivent le long des côtes de l'Australie, de l'Asie du Sud-Est, de l'Asie du Sud et de l'Afrique de l'Est.

#### Méthodes de production

Ces deux espèces de *Penaeus* sont à la fois sauvages et d'élevage. Depuis de nombreuses années, la production d'élevage a largement dépassé la production sauvage. Il existe trois pratiques d'élevage de crevettes : l'élevage extensif, semi-intensif et intensif, qui représentent respectivement des densités de peuplement faibles, moyennes et élevées.

Pour *Penaeus vannamei*, les larves sauvages capturées ont été utilisées en Amérique latine pour la culture extensive en étang jusqu'à la fin des années 1990. Les programmes de domestication et de sélection génétique ont ensuite permis d'assurer un approvisionnement plus régulier en variétés de haute qualité, exemptes de maladies et/ou résistantes aux maladies, qui ont été élevées dans des écloséries.

Des recherches récentes menées aux États-Unis se sont concentrées sur la culture de *P. vannamei* dans des systèmes super-intensifs en circuit fermé en serre, sans échange d'eau (uniquement le remplacement des pertes par évaporation) ou par rejet, en utilisant des post-larves libres de pathogènes spécifiques (SPF PL). Ces installations garantissent la biosécurité, ont une faible empreinte écologique et peuvent produire des crevettes à proximité des zones de consommation<sup>43</sup>. Plusieurs projets similaires sont également en cours de développement en Europe.

*Penaeus monodon* était à l'origine récolté avec d'autres espèces de crevettes dans les étangs traditionnels de piégeage ou comme sous-produit important des étangs de poissons-lait en élevage extensif. En raison de leur plus grande taille et

<sup>42</sup> [http://www.fao.org/fishery/culturedspecies/Penaeus\\_vannamei/en](http://www.fao.org/fishery/culturedspecies/Penaeus_vannamei/en)

<sup>43</sup> [http://www.fao.org/fishery/culturedspecies/Penaeus\\_vannamei/en#tcNA0078](http://www.fao.org/fishery/culturedspecies/Penaeus_vannamei/en#tcNA0078)

de leur meilleur taux de survie, les larves sauvages capturées étaient autrefois couramment utilisées en Asie du Sud pour les étangs extensifs, qui nécessitent une quantité minimale de larves à fournir. Cependant, l'utilisation de larves sauvages a été réduite, en raison de la surpêche et de l'apparition de la maladie des points blancs dans les nourriceries de crevettes. En conséquence, la plupart des fermes de grossissement ne comptent plus que sur les semences produites en éclosion<sup>44</sup>.

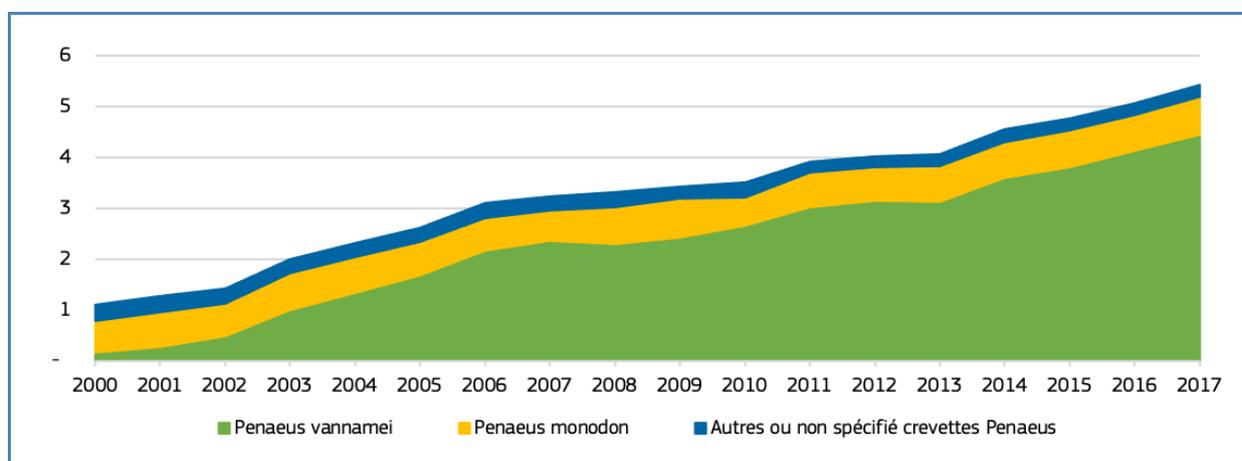
**Processus post-récolte** : après le tri, les crevettes sont lavées, pesées et immédiatement tuées dans de l'eau glacée à 0-4 °C. Souvent, du métabisulfate de sodium est ajouté à l'eau réfrigérée pour éviter la mélanose (points noirs) et la rouquine (tête rouge)<sup>45</sup>. Les crevettes sont ensuite conservées sur la glace dans des conteneurs isolés et transportées par camion soit vers les usines de transformation, soit vers les marchés nationaux de crevettes. Dans les usines de transformation, les crevettes sont placées dans des bacs réfrigérés, puis nettoyées et triées selon des tailles d'exportation standard. Les crevettes sont transformées, rapidement congelées à -10 °C et stockées à -20 °C pour l'exportation, le plus souvent par bateau. En raison d'une demande croissante et d'une marge bénéficiaire plus élevée associée aux produits de la mer (par opposition aux fruits et légumes), de nombreuses usines de transformation exploitent de plus en plus de lignes de produits à valeur ajoutée.

## 5.2. Production

### Aquaculture

Depuis le début des années 2000, les pays asiatiques ont commencé à développer progressivement la production de *P. vannamei* au lieu de *P. monodon*. La production de *P. monodon* est restée assez stable au niveau mondial, n'augmentant que de 17 % entre 2000 et 2017, pour atteindre 739.000 tonnes en 2017. Au cours de la même période, la production de *P. vannamei* a fortement augmenté, devenant de loin la principale espèce de crevettes d'élevage au niveau mondial, grâce à la baisse des coûts de production et à une amélioration de la lutte contre les maladies. La production est passée de 14 % de la production mondiale des espèces *Penaeus* d'élevage en 2000 à 82 % en 2017, lorsque la production s'est élevée à 4,5 millions de tonnes. Grâce à son prix bas, cette "nouvelle" espèce peut être vendue sur les marchés intérieurs, ce qui assure des revenus plus stables aux producteurs (plutôt que de dépendre de prix d'exportation instables<sup>46</sup>).

Figure 50. **ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION MONDIALE DE CREVETTES *PENAEUS* D'ÉLEVAGE EN 2008-2017**  
(volume en millions de tonnes)



Source : FAO.

En 2017, la Chine était de loin le premier producteur de crevettes d'élevage *P. vannamei*, fournissant 38 % du total mondial, suivie de l'Inde (13 %), de l'Indonésie (11 %), du Vietnam (10 %) et de l'Équateur (10 %). Les autres producteurs importants étaient la Thaïlande (7 %) et le Mexique (3 %).

<sup>44</sup> [http://www.fao.org/fishery/culturedspecies/Penaeus\\_monodon/en](http://www.fao.org/fishery/culturedspecies/Penaeus_monodon/en)

<sup>45</sup> La mélanose (ou tache noire), chez les crevettes, est une décoloration ou un assombrissement inoffensif mais non-accepté par le consommateur, qui se produit principalement le long des pléopodes, de la tête, de la queue et des zones de carapace voisines. Habituellement, les "têtes rouges" apparaissent pendant la récolte ou lors du transport des crevettes vers l'usine de conditionnement. Elle se produit lorsque l'hépatopancréas éclate à l'intérieur du céphalothorax. Ces colorations font généralement baisser le prix des produits.

<sup>46</sup> [http://www.fao.org/fishery/culturedspecies/Penaeus\\_monodon/en](http://www.fao.org/fishery/culturedspecies/Penaeus_monodon/en)

Au cours de la dernière décennie (2008-2017), la production mondiale de *P. vannamei* d'élevage a presque doublé. Le Vietnam, l'Indonésie et l'Équateur ont connu les booms de production les plus spectaculaires (respectivement de 1.037 %, 141 % et 190 %) et la production chinoise a augmenté de 57 %.

Selon la FAO, la production européenne de crevettes d'élevage *P. vannamei* ne représente qu'un faible volume de production en Espagne (8 tonnes en 2017). En outre, il existe une petite production européenne de crevettes kuruma (*Penaeus japonicus*) en France (environ 60 tonnes en 2017), en Italie (6 tonnes) et en Espagne (1 tonne).

Table 8. **PRODUCTION MONDIALE AQUACOLE DE CREVETTE *P. VANNAMEI* (volume en tonnes)**

Pays	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Chine</b>	1.062.765	1.102.712	1.183.585	1.258.159	1.359.763	1.338.958	1.473.007	1.519.409	1.628.638	1.672.287
<b>Inde</b>	-	1.730	-	125.000	136.300	211.200	305.251	416.347	461.302	583.400
<b>Indonésie</b>	208.648	170.969	206.578	246.420	238.663	376.189	442.379	409.899	498.174	503.800
<b>Vietnam</b>	38.600	36.000	99.285	140.466	148.023	236.242	352.722	339.489	380.000	439.023
<b>Équateur</b>	150.000	179.100	223.313	260.000	281.100	304.000	340.000	403.000	422.000	435.000
<b>Thaïlande</b>	501.394	571.189	561.075	603.227	588.370	310.705	263.245	281.918	321.542	329.636
<b>Mexique</b>	130.201	125.778	104.612	109.816	100.320	60.292	86.973	130.361	127.814	150.030
<b>Autres</b>	212.950	241.868	270.092	278.815	292.366	284.256	332.119	302.521	293.495	343.428
<b>Total</b>	<b>2.304.558</b>	<b>2.429.346</b>	<b>2.648.540</b>	<b>3.021.903</b>	<b>3.144.905</b>	<b>3.121.842</b>	<b>3.595.696</b>	<b>3.802.944</b>	<b>4.132.965</b>	<b>4.456.604</b>

Source : FAO.

**Les crevettes géantes tigrées** (*P. monodon*) sont principalement élevées dans les pays asiatiques. En 2017, le principal producteur de crevettes tropicales tigrées d'élevage a été le Vietnam qui a fourni 36% du total mondial, suivi par l'Indonésie (19%). Les autres producteurs importants étaient la Chine (10 %), le Bangladesh (9 %), l'Inde (10 %), le Myanmar (7 %) et les Philippines (6 %).

Au cours de la dernière décennie (2008-2017), la production mondiale de *P. monodon* d'élevage est restée stable, avec une augmentation de 3 %. Le principal producteur, le Vietnam, a connu un déclin important (-19%), car de nombreux éleveurs de crevettes se sont tournés vers la crevette *P. vannamei* après l'épisode des points blancs<sup>47</sup>, ainsi qu'en Inde (-23%). Dans d'autres grands pays producteurs, la production est restée stable (+2 % en Indonésie et aux Philippines) ou a augmenté (de 24 % en Chine et de 15 % au Myanmar).

<sup>47</sup> Parmi les virus les plus mortels qui infectent les crevettes *Penaeus*, le virus du syndrome des points blancs (WSSV), un agent pathogène extrêmement virulent qui se reproduit rapidement chez les crevettes, est devenu l'un des plus répandus dans le monde. Il a été détecté pour la première fois au début des années 1990 et a particulièrement touché le secteur de l'élevage de crevettes en Asie au cours de la période 2010-2013.

Table 9. PRODUCTION MONDIALE DE CREVETTE *P. MONODON* D'ÉLEVAGE (volume en tonnes)

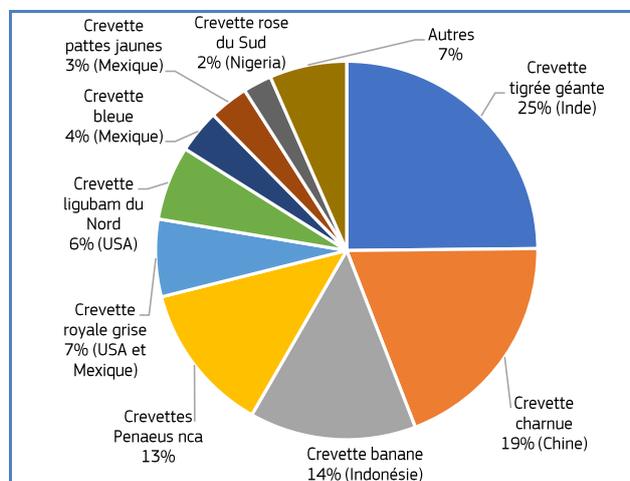
Pays	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Vietnam</b>	324.600	316.000	212.567	194.427	164.189	186.467	240.248	250.879	244.087	262.936
<b>Indonésie</b>	134.930	124.561	125.519	126.157	116.311	175.318	129.231	127.626	131.556	138.200
<b>Chine</b>	60.899	59.515	54.961	57.850	61.860	68.920	71.554	72.492	71.894	75.227
<b>Bangladesh</b>	-	49.710	43.154	56.569	57.785	68.948	71.430	75.274	68.217	68.272
<b>Inde</b>	76.000	96.880	-	130.000	131.900	78.500	70.389	82.043	57.330	58.450
<b>Myanmar</b>	48.303	46.104	46.105	51.207	52.693	52.000	40.000	49.891	54.179	55.310
<b>Philippines</b>	45.343	47.830	48.162	47.495	48.197	49.467	47.843	49.527	49.139	46.068
<b>Autres</b>	30.290	27.844	32.424	24.806	36.391	29.293	31.068	27.471	28.775	34.964
<b>Total</b>	<b>720.365</b>	<b>768.444</b>	<b>562.892</b>	<b>688.511</b>	<b>669.326</b>	<b>708.913</b>	<b>701.763</b>	<b>735.203</b>	<b>705.177</b>	<b>739.427</b>

Source : FAO.

Selon une enquête de la Global Aquaculture Alliance, la croissance de la production de crevettes de 2017 à 2018 a été estimée à +11%, notamment grâce à l'Equateur, la Chine et l'Inde. En 2019, la croissance n'était que de +1%<sup>48</sup>.

## Captures

Figure 51. CAPTURES MONDIALES DE CREVETTES *PENAEUS* EN 2017 : VENTILATION PAR ESPECE PRINCIPALE ET PAR PRODUCTEUR PRINCIPAL ASSOCIE



Source : FAO.

Les captures mondiales de crevettes *Penaeus* (toutes espèces confondues) à l'état sauvage se sont élevées à 937.221 tonnes en 2017. Les principales espèces capturées ont été :

- Crevettes géantes tigrées (25 % du total), dont 90 % ont été pêchées par l'Inde.
- *Penaeus chinensis* : Crevette charnue (19%), principalement pêchée par la Chine (99%).
- *Penaeus merguensis* : Crevette banane (14%), principalement pêchée par l'Indonésie (87%).
- Espèces *Penaeus* non spécifiées (13 %), signalées dans les captures de nombreux pays du monde entier.

Entre 2008 et 2017, la production mondiale de crevettes *Penaeus* sauvages a connu une augmentation de 21 %, principalement attribuable aux crevettes charnues (+101 %), aux crevettes bananes (+47 %), aux crevettes royales grises (+51 %), aux crevettes bleues (+187 %) et aux crevettes à pattes jaunes (+287 %).

Selon les données préliminaires d'Eurostat 2018, les captures de crevettes *Penaeus* dans l'UE comprenaient principalement des crevettes capturées en Méditerranée. En 2018, les captures d'espèces *Penaeus* dans l'UE se sont élevées à environ 2.800 tonnes en 2017 : 88% de la crevette caramote (*Melicertus kerathurus*, principalement capturée par la Grèce et l'Espagne) et 12% de la crevette *Penaeus* non spécifiée. En outre, environ 17.000 tonnes de crevettes roses du large ont été capturées par la flotte européenne en 2017 (*Parapenaeus longirostris*, principalement par la Croatie et l'Espagne).

<sup>48</sup><https://www.aquaculturealliance.org/advocate/goal-2019-global-shrimp-production-review/>

En ce qui concerne les régions ultrapériphériques de l'UE, il existe une pêche commerciale localement importante de crevettes *Penaeus* en Guyane française (*P. subtilis* et *P. brasiliensis*), représentant 665 tonnes en 2017, suivant une tendance à la baisse significative depuis le milieu des années 2000.

Depuis 2009, les captures de crevettes *Penaeus* dans l'UE ont diminué de 38 %, avec de fortes fluctuations au cours de la décennie (principalement en raison de la forte variabilité des captures grecques de crevettes caramotes). Toutefois, sur la période, les captures de crevettes roses du large sont restées relativement stables malgré les fortes fluctuations des productions nationales.

## Transformation et commercialisation

Les crevettes tropicales sont le plus souvent importées entières et congelées pour être cuites et vendues comme produits réfrigérés (qu'elles soient avec ou sans tête et parfois décortiquées). Une partie de ces importations est également vendue sur le marché des produits congelés. Il existe différents types de segments sur le marché des crevettes cuites, en fonction des catégories de taille, de présentation et de conservation, et de certification.

Le traitement préférentiel dépend du pays en question. Les différents types de présentation sont les suivants : entier (HOSO), mais aussi coque sur (SO), queue pelée sur (PTO), pelé non déveiné (PUD) ou pelé et déveiné (P&D) et queue (TO). En Europe du Sud (pays tels que l'Espagne, la France, le Portugal et l'Italie), les crevettes HOSO crues sont préférées pour la cuisson. En Europe du Nord (pays tels que les Pays-Bas, l'Allemagne, la Belgique, le Royaume-Uni, la Suède, la Finlande, le Danemark), les crevettes PUD au détail sont populaires. Dans l'UE, les crevettes *P. vannamei* sont mesurées en pièces par kilogramme (pc/kg). Pour le marché de l'UE, on préfère environ 40-50 pc/kg et 50-60 pc/kg. En général, 10 % de glaçage (glazing) est déclaré sur l'emballage<sup>49</sup>. Toutefois, les crevettes *Penaeus* capturées par la flotte de l'UE sont pour la plupart commercialisées fraîches et atteignent des prix beaucoup plus élevés.

Le secteur de l'élevage de crevettes, en particulier en Asie, a fait l'objet de commentaires négatifs de la part des médias européens au cours de la dernière décennie. L'élevage de crevettes a été critiqué pour son impact négatif sur les communautés locales et l'environnement, comme la pollution des eaux souterraines et des terres agricoles. Dans ce contexte, les consommateurs sont de plus en plus conscients de ces effets négatifs potentiels. Les acheteurs européens recherchent donc des fournisseurs de crevettes capables de prouver la durabilité et la responsabilité des produits qu'ils achètent. Ces dernières années, la production de crevettes biologiques et écolabellisées a commencé dans toutes les grandes régions de production (Madagascar, Vietnam, Honduras, Équateur, Chine, Inde, etc.). Le premier exemple est celui de la crevette *Penaeus monodon* de Madagascar, la première crevette certifiée "Label Rouge" et biologique, commercialisée historiquement sur le marché français.

Alors que le *P. vannamei* biologique provient principalement de l'Équateur, le *P. monodon* biologique est produite dans plusieurs pays (par exemple au Bangladesh, à Madagascar, en Inde, en Indonésie et au Vietnam). Toutefois, la disponibilité de crevettes certifiées ASC<sup>50</sup> en Europe a récemment connu une croissance rapide. Dans le monde entier, ces dernières années, de nombreuses fermes d'élevage de crevettes ont obtenu la certification ASC. C'est le cas, par exemple, des élevages du Bélice, du Honduras et du Bangladesh<sup>51</sup>.

## 5.3. Importations - Exportations

La principale caractéristique du marché de l'UE des crevettes tropicales est sa dépendance totale vis-à-vis des importations, principalement en provenance d'Amérique centrale et du Sud et d'Asie. Les crevettes sont principalement importées crues et congelées pour être cuites à proximité des zones de consommation. Des pays tels que l'Espagne, l'Italie et la France importent dans une large mesure des matières premières, principalement des crevettes décortiquées, pour alimenter les usines de cuisson de crevettes locales. Les pays d'Europe du Nord et de l'Ouest, en revanche, importent davantage de crevettes cuites ou décortiquées. Les pays d'Europe du Nord et de l'Ouest importent principalement leurs crevettes des pays asiatiques, tandis que les pays d'Europe du Sud s'approvisionnent principalement en Amérique du Sud<sup>52</sup>.

<sup>49</sup> <https://www.cbi.eu/market-information/fish-seafood/shrimp-products/vannamei-shrimp/>

<sup>50</sup> ASC : Aquaculture Stewardship Council.

<sup>51</sup> <https://www.eumofa.eu/documents/20178/105319/Cooked+crevette+en+France.pdf>

<sup>52</sup> <https://www.cbi.eu/market-information/fish-seafood/shrimp-products/vannamei-shrimp/>

Les importations de crevettes *Penaeus* congelées<sup>53</sup> de l'UE sont soumises à un contingent tarifaire autonome (CTA) afin de soutenir le secteur européen de la transformation des crevettes (principalement la cuisson). En 2019, le contingent était de 40.000 tonnes<sup>54</sup>. En outre, grâce à l'accord de libre-échange signé entre l'UE et l'Équateur depuis 2017, les acheteurs de crevettes de l'UE peuvent importer des crevettes *P. vannamei* équatoriennes à droit nul, contre 3,6 % auparavant (en dehors du contingent tarifaire autonome)<sup>55</sup>.

En 2019, les importations extra-UE de crevettes *Penaeus* congelées ont atteint 284.270 tonnes pour 1,98 milliard d'euros, soit un niveau stable par rapport à 2018. Les principaux pays importateurs en valeur étaient la France (23 %), l'Espagne (19 %), le Royaume-Uni (14 %) et les Pays-Bas (13 %). Les principaux pays d'origine en valeur étaient l'Équateur (31 %), le Vietnam (17 %), l'Inde (15 %) et le Bangladesh (10 %).

Il convient de noter que les autres crevettes congelées (à l'exclusion des espèces *Penaeus*, *Pandalus*, *Crangon* et des crevettes roses du large)<sup>56</sup> ont atteint 135.976 tonnes pour 887 millions d'euros en 2019. Les principaux pays importateurs en termes de valeur ont été l'Espagne (50 %) et l'Italie (19 %). Une grande partie des importations espagnoles est constituée de crevettes rouges argentines pêchées à l'état sauvage. En valeur, les principales origines sont l'Argentine (52 %), l'Inde (15 %) et la Chine (11 %).

Les codes NC des autres états de conservation ne permettent pas de distinguer les crevettes *Penaeus* mais - compte tenu de leur importance dans la production et le commerce mondial des crevettes - il est probable qu'elles représentent une part importante. En 2019, pour les crevettes préparées/conservées<sup>57</sup>, les importations extra-UE ont atteint 112.101 tonnes pour 997 millions d'euros. En valeur, les principaux pays importateurs étaient le Danemark (26 %), le Royaume-Uni (25 %) et les Pays-Bas (22 %). Les importations extra-UE de crevettes réfrigérées/fraîches<sup>58</sup> sont très limitées (142 tonnes pour 5 millions d'euros en 2019). Les principaux pays d'origine en valeur sont le Vietnam (25 %), le Groenland (16 %, susceptible de concerner les espèces de crevettes d'eau froide) et le Maroc (15 %, susceptible de concerner les crevettes décortiquées réexportées vers le marché de l'UE).

**Les exportations extra-UE sont** restées limitées, avec 3.493 tonnes de crevettes *Penaeus* congelées pour 21 millions d'euros exportées en 2019, les principaux partenaires étant l'Islande (18 %) et la Suisse (17 %), en valeur. Pour les crevettes préparées et en conserve, Les exportations extra-UE ont atteint 6.644 tonnes pour 74 millions d'euros, les principales destinations étant la Norvège (47 %), la Suisse (20 %) et le Japon (12 %), en valeur. En ce qui concerne les produits à base de crevettes réfrigérées/fraîches, la Suisse a représenté 53 % des exportations extra-UE, soit 160 tonnes pour 2,5 millions d'euros.

<sup>53</sup> Code NC03061792 : Crevettes du genre "Penaeus" congelées, même fumées, même avec carapace, y compris les crevettes avec carapace, cuites à la vapeur ou à l'eau.

<sup>54</sup> Règlement (UE) 2018/1977 du Conseil du 11 décembre 2018.

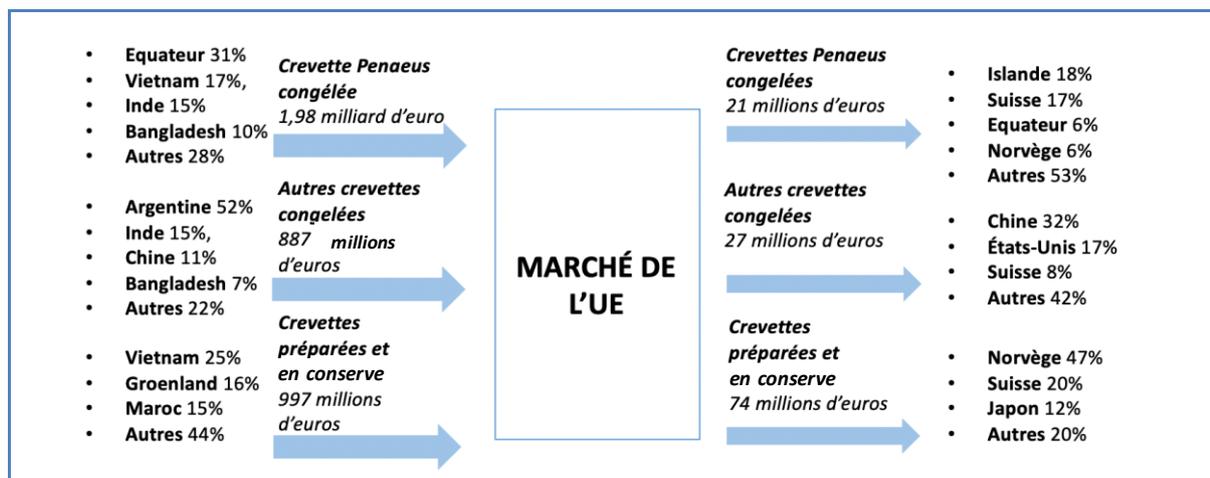
<sup>55</sup> <https://www.undercurrentnews.com/2017/01/26/ecuador-eu-free-trade-to-benefit-exporters-of-all-origins-of-shrimp/>

<sup>56</sup> Code NC : 03061799 : Crevettes congelées, même fumées, même en carapace, y compris les crevettes en carapace, cuites à l'eau ou à la vapeur (sauf "Pandalidae", "Crangon", crevettes roses de profondeur "Parapenaeus longirostris" et "Penaeus").

<sup>57</sup> Codes NC 16052110 : Crevettes, préparées ou en conserve, en emballages immédiats d'un contenu net <= 2 kg (à l'exclusion des crevettes simplement fumées, et en récipients hermétiquement clos) ; 16052190 : Crevettes préparées ou en conserve, en emballages immédiats d'un contenu net > 2 kg (à l'exclusion des crevettes simplement fumées, et en récipients hermétiquement clos) ; 16052900 : Crevettes préparées ou en conserve, en récipients hermétiquement clos (à l'exclusion des crevettes fumées).

<sup>58</sup> Code NC 03063690 : Crevettes, même décortiquées, vivantes, fraîches ou réfrigérées (sauf "Pandalidae" et "Crangon").

Figure 52. **FLUX COMMERCIAUX EXTRA-EUROPEENS POUR LES PRODUITS A BASE DE CREVETTES EN 2019**

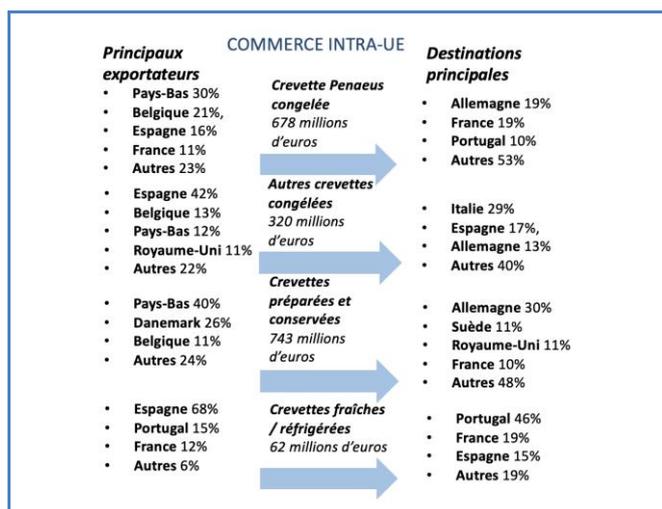


Source : Élaboration par EUMOFA des données Eurostat-COMEXT (à l'exclusion des crevettes grises, des crevettes d'eau froide et des crevettes roses du large).

En 2019, les **exportations intra-UE de crevettes *Penaeus* congelées** ont atteint 85.174 tonnes pour 678 millions d'euros. Les principaux pays exportateurs en valeur sont les Pays-Bas (30%) et la Belgique (+31%), ces deux pays étant une plaque tournante pour les importations extra-UE, puis l'Espagne (16%) et la France (11%). Les principales destinations étaient l'Allemagne (19 %), la France (19 %) et le Portugal (10 %).

Les exportations intra-UE de crevettes fraîches/réfrigérées ont atteint 7.505 tonnes pour 62 millions d'euros, une part importante de ces exportations étant constituée de crevettes cuites et réfrigérées de l'Espagne vers le Portugal.

Figure 53. **FLUX D'EXPORTATION INTRA-EUROPEENS DE PRODUITS A BASE DE CREVETTES EN 2019**

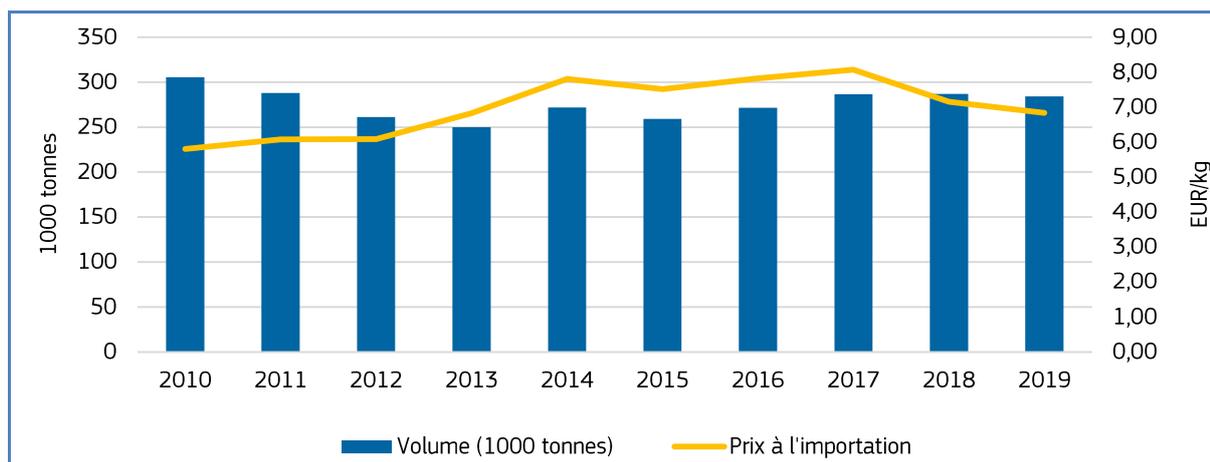


Source : Élaboration par EUMOFA des données Eurostat-COMEXT (à l'exclusion des crevettes grises, des crevettes d'eau froide et des crevettes roses du large).

## 5.4. Dernières tendances sur le marché des crevettes

Les importations extra-UE de crevettes *Penaeus* congelées ont connu des fluctuations au cours de la dernière décennie. Après une baisse significative de 2010 à 2013 (lorsque l'offre mondiale était la plus faible) et un rebond en 2014, les importations de l'UE ont augmenté de 2015 à 2018. Les prix moyens des importations ont continué à augmenter légèrement de 2015 à 2017, dépassant 8,00 EUR/kg, puis ont baissé en 2018. Les prix à l'importation sont restés stables en 2019 en raison de l'augmentation de la production en Équateur, en Inde et en Chine<sup>59</sup>.

Figure 54. **IMPORTATIONS EXTRA-UE DE CREVETTES *PENAEUS* CONGEELES EN 2010-2019**



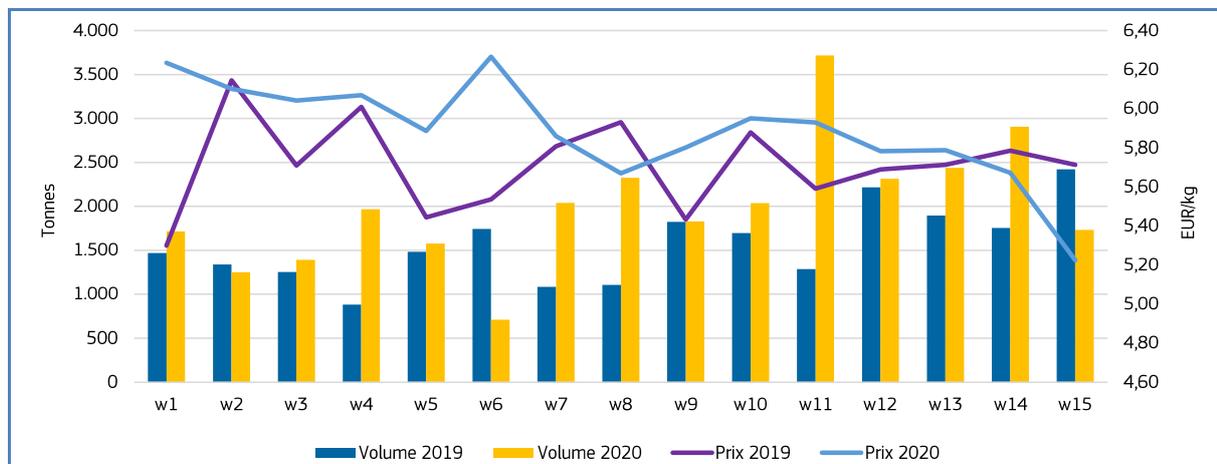
Source : Élaboration par EUMOFA des données Eurostat-COMEXT (à l'exclusion des crevettes brunes, des crevettes d'eau froide et des crevettes roses du large).

En 2019, la croissance de la production mondiale de crevettes d'élevage devrait être de +5% de 2017 à 2021, selon une enquête de la Global Aquaculture Alliance<sup>60</sup>. Par ailleurs, au cours des 15 premières semaines de 2020, les importations européennes de *P. vannamei* congelé en provenance d'Équateur ont atteint un niveau plus élevé que pendant la même période en 2019 et 2018. Les mesures de restriction liées à l'épidémie de COVID-19 dans l'UE - en particulier la fermeture du secteur de la restauration et la baisse de la demande de produits de la mer frais dans le commerce de détail - ont eu un impact important sur l'activité des transformateurs de crevettes. En conséquence, la semaine 15 a été marquée par une baisse significative des volumes d'importation de *P. vannamei* congelé (-40 % pour les importations extra-UE en provenance de l'Équateur, -29 % par rapport à la même semaine en 2019) et une légère baisse des prix (-8 %, et -9 % par rapport à la même semaine en 2019) par rapport à la semaine 14.

<sup>59</sup> Les données sur les prix sont déflatées à l'aide de l'outil GDP deflator. L'année de base est 2015.

<sup>60</sup> <https://www.aquaculturealliance.org/advocate/goal-2019-global-shrimp-production-review/>

Figure 55. **IMPORTATIONS HEBDOMADAIRES EXTRA-UE DE CREVETTES P. VANNAMEI CONGEELES EN PROVENANCE DE L'ÉQUATEUR DE LA SEMAINE 1 A LA SEMAINE 15, EN 2019 ET 2020**



Source : Élaboration par EUMOFA des données hebdomadaires de la DG-TAXUD.

Selon Rabobank, le secteur des crevettes sera l'un des secteurs les plus touchés par la forte baisse de la demande de produits de la mer. En outre, comme de nombreux éleveurs de crevettes ont été réticents à repeupler leurs bassins, notamment en Équateur, la baisse des prix pendant la pandémie risque d'entraîner une forte hausse des prix si l'offre s'effondre au cours du second semestre - à condition que le marché revienne à la normale<sup>61</sup>.

<sup>61</sup> <https://www.undercurrentnews.com/2020/03/30/rabobank-farmed-shrimp-will-be-one-of-hardest-hit-sectors-by-coronavirus/>

## 6. Faits saillants au niveau mondial

**EUMOFA / Commerce / Webinaire** : Le 29 avril à 10h30 CEST, l'EUMOFA a organisé un webinaire : "Applications pratiques de la base de données de l'EUMOFA sur le commerce international des produits de la pêche et de l'aquaculture". Au cours de l'événement, les experts de l'EUMOFA ont présenté un guide étape par étape sur la manière d'extraire les volumes d'importation et d'exportation, ainsi que les valeurs et les prix de chaque produit commercialisé par les près de 100 pays inclus dans la base de données de l'EUMOFA sur le commerce international des produits de la pêche et de l'aquaculture. Le webinaire était gratuit, mais une [inscription](#) est nécessaire pour recevoir le lien permettant d'y participer via votre PC, votre téléphone ou votre tablette<sup>62</sup>.



**UE / Arctique / INN<sup>63</sup>** : L'UE a organisé une réunion de scientifiques des 10 signataires de l'accord visant à prévenir la pêche non réglementée en haute mer dans l'Arctique central, qui s'est déroulée du 11 au 13 février 2020 au Centre commun de recherche de l'UE à Ispra, en Italie. L'accord interdira la pêche non réglementée dans la partie haute mer de l'océan Arctique central pendant 16 ans. Au cours de cette période, un programme de recherche scientifique et de surveillance sera mis en place. Lors de la réunion, les scientifiques ont discuté des moyens concrets de mettre en œuvre ce programme. À ce jour, l'UE, le Danemark (agissant au nom du Groenland et des îles Féroé), la Fédération de Russie, le Canada, le Japon, la Corée du Sud et les États-Unis ont ratifié l'accord<sup>64</sup>.

**UE / Pêche / Anguille** : En février, la Commission européenne (CE) a publié une évaluation de la mise en œuvre du règlement sur l'anguille, 12 ans après son entrée en vigueur. L'évaluation a révélé que le règlement sur l'anguille reste un instrument important pour aider les stocks d'anguilles européens à se reconstituer, mais que leur état reste critique ; que les rapports annuels des États membres sur les prix des civelles sont incomplets ; que la mortalité non liée à la pêche n'a pas diminué de manière significative au cours de la dernière décennie ; et que tous les États membres n'ont pas atteint leurs objectifs de repeuplement<sup>65</sup>.

**UE / Développement durable / Truite de mer** : En mer Baltique, la pêche de la truite de mer au-delà de quatre milles nautiques mesurés à partir des lignes de base dans les subdivisions CIEM 22-32 est interdite aux navires de pêche du 1er janvier au 31 décembre 2020. Lors de la pêche au saumon dans ces eaux, les prises accessoires de truite de mer ne doivent pas dépasser 3 % du total des captures de saumon et de truite de mer en tout point, qu'elles soient à bord ou débarquées après chaque sortie de pêche<sup>66</sup>.

**Monde / Approvisionnement** : La croissance de la production mondiale de poisson devrait être à peu près nulle d'une année sur l'autre en 2019, pour un total de 178 millions de tonnes. Le secteur de l'aquaculture, en plein développement, continue de se développer, la production aquacole ayant augmenté de 3,9 % l'année dernière, selon les estimations. La plupart des espèces de poissons d'élevage commercialement importantes, notamment le saumon, le tilapia et le pangasius, ont enregistré de solides augmentations de production en 2019. L'augmentation de la production aquacole a été compensée par une baisse estimée à 3,4 % des captures sauvages, en grande partie due à la forte diminution des captures d'anchois au Pérou<sup>67</sup>.

**Pérou / Pêche / Anchois** : Le 15 janvier 2020, le ministère de la production du Pérou (PRODUCE) a déclaré la fermeture prématurée de la saison de pêche à l'anchois dans la région du centre-nord du pays en raison de la présence d'un grand nombre de juvéniles dans la zone. Cette fermeture prématurée est une mesure préventive pour protéger la durabilité de l'espèce et de son environnement, mais elle annoncera également une augmentation du prix<sup>68</sup>.

**Tunisie / Pêche / Approvisionnement** : La production de la pêche et de l'aquaculture tunisienne a augmenté de 25 % pour atteindre 8.522 tonnes en janvier 2020, contre 6.799 tonnes à la même période l'année dernière. La production de la pêche s'est élevée à 7.195 tonnes en janvier 2020, contre 5.297 tonnes à la même période de 2019, soit une augmentation de 36%. Cette évolution a été constatée pour la plupart des activités de pêche, notamment la pêche côtière (60 %). La production aquacole a atteint 1.327 tonnes en 2020, soit un peu moins que les 1.502 tonnes de 2019<sup>69</sup>.

<sup>62</sup> <https://register.gotowebinar.com/register/1159667414397403916>

<sup>63</sup> Pêche illégale, non déclarée et non réglementée.

<sup>64</sup> [https://ec.europa.eu/fisheries/press/eu-joins-forces-nine-countries-future-science-based-management-high-seas-central-arctic-ocean\\_en](https://ec.europa.eu/fisheries/press/eu-joins-forces-nine-countries-future-science-based-management-high-seas-central-arctic-ocean_en)

<sup>65</sup> [https://ec.europa.eu/fisheries/sites/fisheries/files/swd-2020-36\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/fisheries/sites/fisheries/files/swd-2020-36_en.pdf)

<sup>66</sup> <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:32019R1838&rom=EN>

<sup>67</sup> <http://www.fao.org/in-action/globefish/market-reports/resource-detail/en/c/1263893/>

<sup>68</sup> <http://www.fao.org/in-action/globefish/market-reports/resource-detail/en/c/1263877/>

<sup>69</sup> <https://www.tap.info.tn/en/Portal-Economy/12403119-fishery-and>

## 7. Contexte macro-économique

### 7.1. Carburant maritime

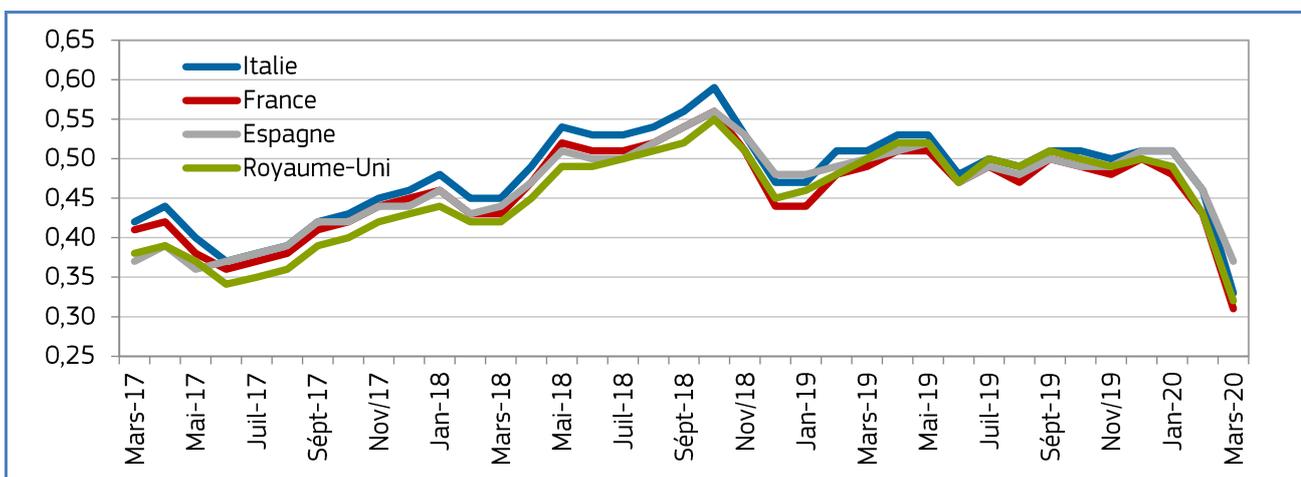
En mars 2020, les prix moyens du carburant maritime se situaient entre 0,31 et 0,37 EUR/litre dans les ports de France, d'Italie, d'Espagne et du Royaume-Uni. Les prix ont baissé d'environ 25 % par rapport au mois précédent et de 34 % par rapport au même mois en 2019.

Table 10. PRIX MOYEN DU CARBURANT MARITIME EN ITALIE, EN FRANCE, EN ESPAGNE ET AU ROYAUME-UNI (EUR/LITRE)

État membre	Mars 2020	Évolution par rapport à février 2020	Évolution par rapport à mars 2019
France <i>(ports de Lorient et de Boulogne)</i>	0,31	-28%	-35%
Italie <i>(ports d'Ancône et de Livourne)</i>	0,33	-28%	-37%
Espagne <i>(ports de La Corogne et de Vigo)</i>	0,37	-20%	-26%
Royaume-Uni <i>(ports de Grimsby et d'Aberdeen)</i>	0,32	-26%	-36%

Source : Chambre de commerce de Forlì-Cesena, Italie ; DPMA, France ; MABUX

Figure 56. PRIX MOYEN DU CARBURANT MARITIME EN ITALIE, EN FRANCE, EN ESPAGNE ET AU ROYAUME-UNI (EUR/LITRE)



Source : Chambre de commerce de Forlì-Cesena, Italie ; DPMA, France ; MABUX

### 7.2. Prix à la consommation

Le taux d'inflation annuel de l'UE était de 1,6% en février 2020, contre 1,7% en janvier. Il est resté inchangé par rapport au même mois de l'année précédente.

**Inflation : taux les plus bas en février 2020, par rapport à janvier 2020.**



**Inflation : taux les plus élevés en février 2020, par rapport à janvier 2020.**

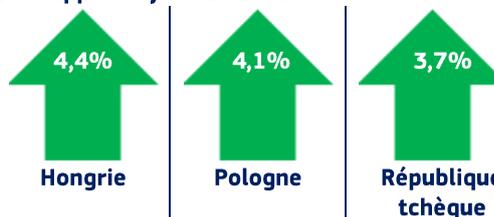


Table 11. INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION HARMONISÉ DANS L'UE (2015 = 100)

IPCH	Février 2018	Février 2019	Jan 2020	Février 2020	Évolution de Janvier 2020	Évolution de Février 2019
<b>Denrées alimentaires et boissons non alcooliques</b>	104,06	106,23	108,52	109,07	↑ 0,5%	↑ 2,6%
<b>Poissons et produits de la mer</b>	107,80	110,13	113,89	112,38	↓ 1,3%	↑ 2,0%

Source : Eurostat.

### 7.3. Taux de change

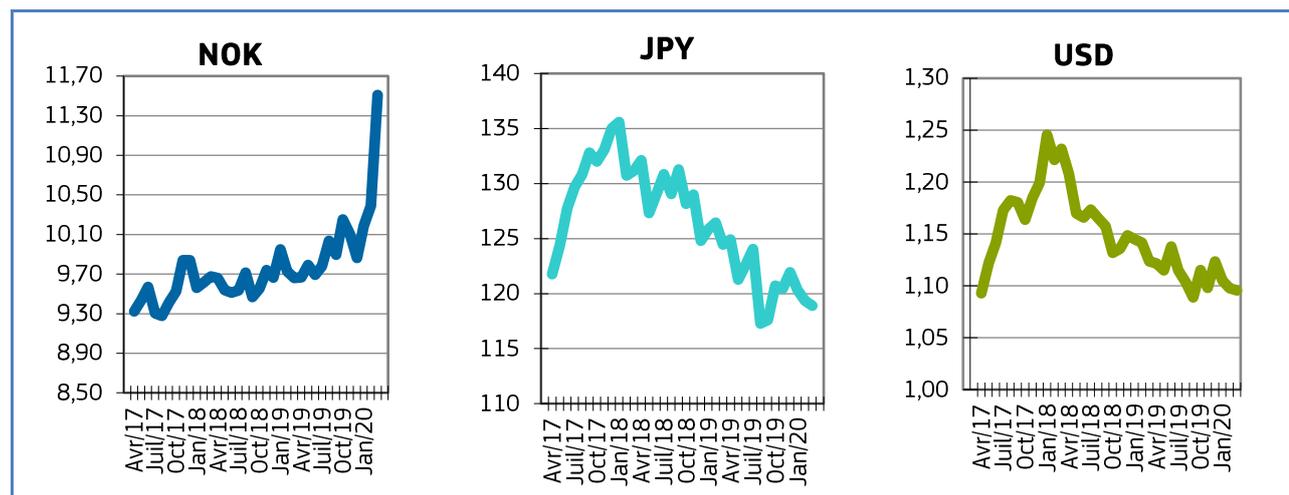
Table 12. TAUX DE CHANGE POUR LES DEVISES SELECTIONNEES

Devise	Mars 2018	Mars 2019	Février 2020	Mar 2020
NOK	9,6770	9,6590	10,3888	11,5100
JPY	131,15	124,45	119,36	118,90
USD	1,2321	1,1235	1,0977	1,0956

Source : Banque centrale européenne.

En mars 2020, l'euro s'est apprécié par rapport à la couronne norvégienne (+10,8%) à partir de février 2020. Cependant, il s'est légèrement déprécié par rapport au yen japonais (-0,4 %) et au dollar américain (-0,2 %). Au cours des six derniers mois, l'euro a fluctué autour de 10,38 par rapport à la couronne norvégienne. Par rapport à mars 2019, l'euro s'est déprécié de 4,5% par rapport au yen japonais et de 2,5% par rapport au dollar américain, mais il s'est apprécié de 19,2% par rapport à la couronne norvégienne.

Figure 57. TENDANCE DES TAUX DE CHANGE DE L'EURO



Source : Banque centrale européenne.

Manuscrit achevé en avril 2020

Ni la Commission européenne ni aucune personne agissant au nom de la Commission n'est responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations suivantes.

Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne, 2020

© Union européenne, 2020

La réutilisation est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est régie par la décision 2011/833/UE (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39).

Droit d'auteur pour les photographies : © EUROFISH, 2020 ; Lonely Planet

Pour toute utilisation ou reproduction de photos ou d'autres matériels qui ne sont pas soumis au droit d'auteur de l'UE, il faut demander directement l'autorisation aux détenteurs du droit d'auteur.

PDF ISSN 2363-409X

#### **POUR PLUS D'INFORMATIONS ET DE COMMENTAIRES :**

Direction générale des affaires maritimes et de la pêche

B-1049 Bruxelles

Tél : +32 229-50101

Courrier électronique : [contact-us@eumofa.eu](mailto:contact-us@eumofa.eu)

Ce rapport a été élaboré à partir des données de l'EUMOFA et des sources suivantes :

**Premières ventes** : Conseil de l'UE, FAO, "Diário da República" Portugal, CGPM

**Consommation** : EUROPANEL

**Étude de cas** : Institut statistique turc, Eurofish, FAO, DG Pêche et Aquaculture, Ministère de l'agriculture alimentaire et de l'élevage, République de Turquie, Statista, Undercurrent News, Aquaculture Alliance, CBI.

**Faits saillants mondiaux** : DG-Mare Commission européenne, Conseil européen, FAO, Agence Tunis Afrique Presse

**Contexte macroéconomique** : EUROSTAT, Chambre de commerce de Forlì-Cesena, Italie : DPMA, France : ARVI, Espagne : MABUX, Banque centrale européenne.

Les données de premières ventes utilisées figurent dans une annexe distincte disponible sur le site web d'EUMOMFA de l'UE. Les analyses sont effectuées au niveau agrégé (principales espèces commerciales) et selon le système d'enregistrement et de déclaration électronique (ERS) de l'UE.

Dans le cadre de cette publication, les analyses sont menées en prix courants, exprimés en valeurs nominales.

L'**Observatoire Européen des Marchés des Produits de la Pêche et de l'Aquaculture (EUMOFA)** a été développé par la Commission européenne, représentant l'un des outils de la nouvelle politique de marché dans le cadre de la réforme de la politique commune de la pêche. [Règlement (UE) n° 1379/2013 art. 42].

En tant qu'**outil d'information sur le marché**, EUMOFA fournit des prix hebdomadaires réguliers, des tendances mensuelles du marché et des données structurelles annuelles tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

La base de données est basée sur des données fournies et validées par les États membres et les institutions européennes. Elle est disponible en 24 langues.

Le site web d'EUMOFA est accessible au public à l'adresse suivante : [www.eumofa.eu/fr](http://www.eumofa.eu/fr).